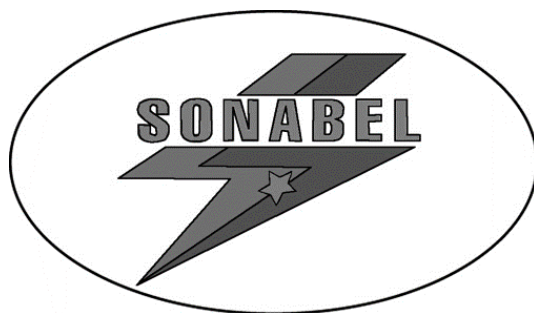




RAPPORT D'ACTIVITES 2018



Inauguration le 05 octobre 2018 de la ligne d'interconnexion Bolgatanga (Ghana) – Ouagadougou (Burkina Faso) sous le Très Haut Patronage de Leurs Excellences Messieurs Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso et William Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDU, Président de la République du Ghana

Société d'Etat au capital de 63. 308.270.000 Francs CFA
Siège social : 55, Avenue de la Nation, 01 B.P. 54 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04 / Fax : (226) 25 31 03 40, Site web : www.sonabel.bf

Sommaire

Sommaire	i
Composition du Conseil d'Administration	ii
Organigramme Chapeau de la SONABEL	iii
Introduction Générale	1
Chiffres caractéristiques	2
Production et Transport d'électricité	4
Approvisionnement en énergie	4
Combustibles et lubrifiants	7
Demande de pointe et qualité de service.....	7
Distribution et Commercialisation de l'électricité	9
Réseau électrique et branchements	9
Gestion clientèle.....	10
Recouvrement des créances.....	12
Ressources humaines	15
Le personnel	15
Mouvement du Personnel.....	15
Actions sociales et médicales.....	16
Suivi des Carrières et Relations de Travail	18
Sécurité au travail.....	18
Formation professionnelle	19
Distinctions honorifiques.....	20
Infrastructures et Planification	21
Travaux de renforcement et de restructuration	21
Planification, études économiques et financières	25
Génie civil.....	26
Normalisation – Environnement – Qualité	31
Domaine de la démarche qualité	31
Domaine de l'environnement.....	32
Projet d'Electrification des zones Péri-Urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso(PEPU)	39
Unité de Gestion du Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electriques	49
(UG-PERREL)	49
Finances	54
Analyse des soldes significatifs de gestion	54
Analyse du Bilan.....	56
Prix de revient (PR) et prix moyen de vente (PMV)	57

Composition du Conseil d'Administration

Présidente du Conseil d'Administration

- Madame Madiara SAGNON/TOU

Administrateurs représentant l'Etat

- Madame Yvonne ROUAMBA/GUIGMA
- Madame Micheline Marie Claire KI
- Monsieur Abdoul Azisse OUEDRAOGO
- Monsieur Bruno KORGGO
- Monsieur Célestin Santéré SANON
- Monsieur Lassina SANOU
- Monsieur Oumarou BARRO (Observateur)

Administrateur représentant le Personnel

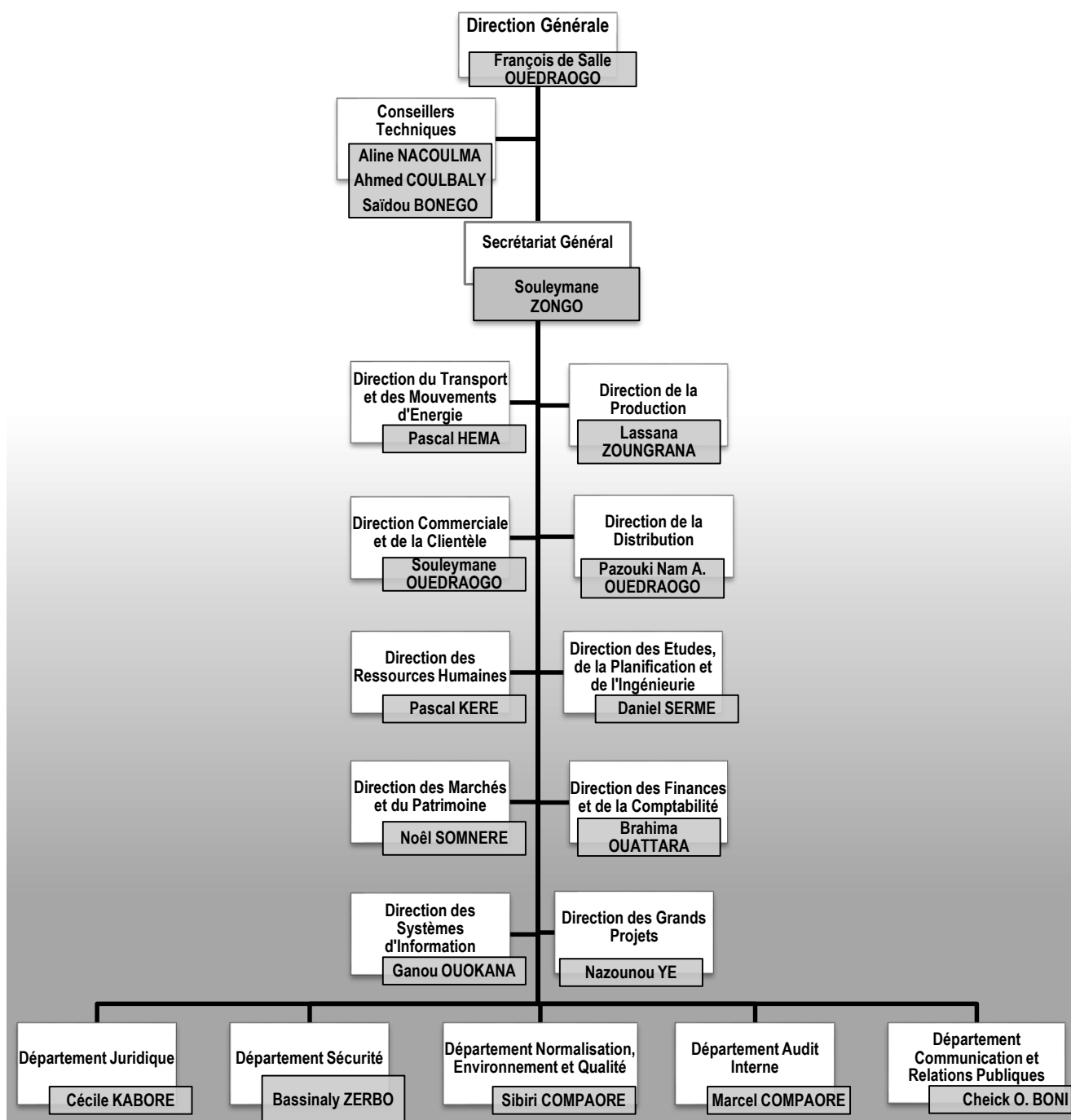
- Monsieur Abdoulaye KABORE

Commissaire aux comptes

- Cabinet CDEC-International

Organigramme Chapeau de la SONABEL

Conseil d'administration



Introduction Générale

A la faveur de la relecture de la loi sur l'énergie intervenue en 2017, la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), s'est vu dotée de nouveaux statuts avec un capital social de soixante-trois milliards trois cent huit millions deux cent soixante-dix mille (63 308 270 000) FCFA. Le décret n°2018-857/PRES/PM/ME/MINEFID portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) du 02 octobre 2018, a consacré cette adoption.

Les missions assignées à la SONABEL, issue de la loi sur l'énergie de 2017 et ses statuts, sont principalement l'approvisionnement du pays en énergie électrique en quantité suffisante et selon les qualités requises, l'amélioration de l'accès des populations à l'énergie électrique et enfin, la mise en œuvre du plan national d'électrification.

Pour assurer les missions qui lui sont assignées, la SONABEL a initié, poursuivi ou achevé divers projets au cours de l'année 2018.

Au titre du renforcement de l'offre d'énergie, la mise en service le 28 juin 2018, de la ligne 225 kV reliant Bolgatanga (Ghana) à Ouagadougou (Burkina Faso) reste l'évènement majeur de l'année 2018. Cette ligne a apporté une capacité additionnelle de 50 MW en moyenne au cours du second semestre de 2018.

Par ailleurs, des projets initiés avant 2018 se sont poursuivis au cours de l'année à travers diverses activités. Il s'agit :

- de la poursuite du montage des groupes pour le renforcement de la centrale de Fada avec une puissance additionnelle de 7,5MW et dont les travaux sont prévus s'achever en juillet 2019 ;
- du lancement des appels d'offres pour les travaux de construction de centrales solaires de trente (30) MWc à Koudougou et à Kaya ;
- du lancement des appels d'offres pour les travaux de construction des lignes d'interconnexion interurbaines ;
- du démarrage des travaux de renforcement de la centrale de Kossodo avec une puissance additionnelle de 50 MW ;
- du démarrage des travaux de construction de la ligne 132 kV reliant Zano à Koupéla qui, à terme, permettra d'améliorer la qualité de la fourniture de l'énergie dans toute la zone Est du pays ;
- du démarrage effectif du paiement à distance des crédits de consommation d'électricité ;
- de la poursuite des travaux d'extension de réseaux à travers les projets (PERREL et PEPU) et les programmes travaux des budgets 2016, 2017 et 2018 qui permettront d'améliorer de façon significative l'accès des populations périurbaines et rurales à l'électricité .

Les chiffres caractéristiques de l'exploitation 2018 sont indiqués dans le tableau suivant :

Chiffres caractéristiques

Tableau 1 : Chiffres Caractéristiques

DESIGNATION	2 017	2 018	VAR. (%)
I - PUISSANCE NOMINALE INSTALLEE (kW)	355 110	355 110	0,00
· Thermique parc national SONABEL	288 310	288 310	0,00
· Hydraulique	32 000	32 000	0,00
· Solaire Photovoltaïque (kWc)	34 800	34 800	0,00
II – ENERGIE PRODUITE TOTALE (kWh)	1 096 038 422	1 020 837 425	-6,86
.Energie Produite SONABEL (kWh)	1 095 282 772	1 020 713 503	-6,81
· Production énergie thermique nationale SONABEL	957 902 989	875 173 954	-8,64
· Production énergie hydroélectrique	127 932 534	91 447 452	-28,52
· Production énergie Solaire Photovoltaïque	9 447 249	54 092 097	472,57
· Production Thermique Privée(Faso- Biogaz)	755 650	123 922	-83,60
III – CONSOMMATIONS SPECIFIQUES (g/kWh)			
· Combustibles	211,40	213,40	0,95
· Huiles	0,87	0,95	9,20
IV – ENERGIE IMPORTEE (kWh)	645 442 252	837 372 000	29,74
· Importation de la Côte d'Ivoire	583 265 000	560 907 000	-3,83
· Importation du Ghana	57 534 363	271 304 000	371,55
· Importation du Togo	4 642 889	5 161 000	11,16
V- ENERGIE TOTALE PRODUITE ET IMPORTEE (II+III)	1 741 480 674	1 858 209 425	6,70
VI –ENERGIE TOTALE LIVREE à la distribution (kWh)	1 698 036 046	1 815 357 605	6,91
· Energie livrée par la production SONABEL & Faso Biogaz	1 064 563 794	991 815 605	-6,83
· Energie livrée par les importations	633 472 252	823 542 000	30,00
VII - RENDEMENT DE PRODUCTION/TRANSPORT en %	97,51	97,69	0,19
VIII – ENERGIE VENDUE TOTALE (kWh)	1 451 947 878	1 568 147 954	8,00
· Energie vendue en Basse Tension (postpayé)	745 685 390	762 313 469	2,23
· Energie vendue en Basse Tension (prépayé)	92 513 799	109 702 172	18,58
· Moyenne Tension (MT)	613 748 689	562 371 815	-8,57
· Energie vendue en Haute Tension& Ind extractives	0	133 760 498	NA
IX – PERTES GLOBALES DISTRIBUTION (PT+PNT)	14,49%	13,62%	-6,04
X – RECETTES (FCFA)	162 156 152 577	177 154 910 907	9,25
· Ventes	155 624 242 668	170 209 226 227	9,37
· Locations de compteurs	6 531 909 909	6 945 684 680	6,33
XI-TAUX DE RECOUVREMENT FACTURES (en %)	101,26	91,22	-9,92
· Abonnés Particuliers	99,68	94,12	-5,58
· Abonnés Administration	112,73	72,12	-36,02
XII- CHIFFRES D'AFFAIRES (FCFA)	167 463 518 643	182 647 529 174	9,07
XIII-NOMBRE D'ABONNES	628 111	669 448	6,58
· Basse Tension (BT) compteurs classiques	494 523	508 722	2,87
· Basse Tension (BT) compteurs à prépaiement	131 851	158 880	20,50
· Moyenne Tension (MT)	1 737	1 846	6,28
· Haute Tension (HT) & industries extractives	3	3	0,00
XIV- NOMBRE DE BRANCHEMENTS EXECUTES	48 896	49 374	0,98
XV-NOMBRE D'AGENTS	1 816	1 877	3,36
· Cadres	333	356	6,91
· Maîtrises	434	428	-1,38
· Exécutions	1 049	1 093	4,19
XVI-RESULTATS NETS (F CFA)	6 916 104 568	9 103 889 678	31,63

Tableau 2 : Ecart¹ entre Prévisions et Réalisations en 2018

DESIGNATION	Prévisions 2018	Réalisations 2018	Taux de Réalisation (%)
I - PUISSANCE NOMINALE INSTALLEE (kW)	355 110	355 110	0,00
· Thermique parc national SONABEL	288 310	288 310	0,00
· Hydraulique	32 000	32 000	0,00
· Solaire (kWc)	34 800	34 800	0,00
II – ENERGIE PRODUITE TOTALE (kWh)	1 092 583 000	1 020 713 503	-6,58
· Production énergie thermique nationale SONABEL	940 783 000	875 173 954	-6,97
· Production énergie hydroélectrique	94 000 000	91 447 452	-2,72
· Production énergie Photovoltaïque (solaire)	57 800 000	54 092 097	-6,42
III – CONSOMMATIONS SPECIFIQUES (g/kWh)			
· Combustibles	214,23	213,40	-0,39
· Huiles	0,87	0,95	9,20
IV – ENERGIE IMPORTEE (kWh)	878 376 000	837 372 000	-4,67
· Importation de la Côte d'Ivoire	650 000 000	560 907 000	-13,71
· Importation du Ghana	223 103 000	271 304 000	21,60
· Importation du Togo	5 273 000	5 161 000	-2,12
V- ENERGIE TOTALE PRODUITE ET IMPORTEE (II+IV)	1 970 959 000	1 858 085 503	-5,73
VI –ENERGIE TOTALE LIVREE à la distribution (kWh)	2 009 563 189	1 815 357 605	-9,66
·Energie livrée par la production & Faso Biogaz	1 107 263 189	991 815 605	-10,46
· Energie livrée par les importations	862 300 000	823 542 000	-4,49
VII - RENDEMENT DE PRODUCTION/TRANSPORT en %	99,95	97,70	-2,25
VIII – ENERGIE VENDUE TOTALE (kWh)	1 640 056 000	1 568 147 954	-4,38
Energie vendue en Basse Tension (post payé)	801 622 653	762 313 469	-4,90
Energie vendue en Basse Tension (prépayé)	85 128 347	109 702 172	28,87
· Energie vendue en Moyenne Tension	588 590 000	562 371 815	-4,45
· Energie vendue en Haute Tension & Indust.Extractives	164 715 000	133 760 498	-18,79
IX – PERTES GLOBALES DISTRIBUTION (PT+PNT)	16,75	13,62	-18,68
X – RECETTES (FCFA)	189 172 261 292	177 150 214 575	-6,36
· Ventes	177 570 891 000	170 204 669 349	-4,15
· Locations de compteurs	8 569 484 000	6 945 545 226	-18,95
XI-TAUX DE RECOUVREMENT FACTURES (en %)	95,00	91,22	-3,99
· Abonnés Particuliers	95,00	94,12	-0,93
· Abonnés Administration	95,00	72,12	-24,08
XII- CHIFFRES D'AFFAIRES (FCFA)	189 172 261 000	182 658 232 607	-3,44
XIII-NOMBRE D'ABONNES	682 305	669 448	-1,88
· Basse Tension (BT) compteurs classiques	518 483	508 722	-1,88
· Basse Tension (BT) compteurs à prépaiement	161 929	158 880	-1,89
· Haute Tension (HT)	1 893	1 746	-2,48
XIV- NOMBRE DE BRANCHEMENTS EXECUTES	59 909	49 374	-17,59
XV-RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES (F CFA)	2 108 030 445	11 912 441 028	465,10

¹ L'insuffisance de l'offre énergétique en 2018 a conduit à des réalisations en deçà des prévisions.

Production et Transport d'électricité

Dans les domaines de la Production et du Transport d'énergie électrique, en 2018 :

- 1. La production thermique du RNI a connu une baisse passant de 958 GWh à 875 GWh, soit une réduction de 8,64% comparativement à 2017 compte tenu de l'accroissement des importations favorisée par la mise en service de la ligne Bolgatanga-Ouagadougou ;*
- 2. La production hydroélectrique a connu une baisse passant de 128 GWh à 91 GWh soit une réduction de 28,52% par rapport à 2017. Cela s'explique par la mauvaise pluviométrie qui a marqué la saison des pluies 2016-2017 ;*
- 3. Les importations d'énergie ont connu une hausse de 29,74% du fait de l'offre additionnelle d'importation à partir du Ghana. Ainsi, les importations d'énergie en provenance de la Côte d'Ivoire ont connu une légère baisse (3,83%) passant de 583,3 GWh en 2017 à 560,91 GWh en 2018 ;*
- 4. L'énergie solaire fournie par les deux (02) centrales de production solaire photovoltaïque de Ziga (1,1 MWc) et de Zagtoui (33 MWc) s'établit à 54,09 GWh contre 9,45 GWh en 2017, soit une hausse de 472,57 % ;*
- 5. L'Énergie Non Distribuée (END) occasionnée par les délestages, les incidents et les travaux est de 47 864 MWh contre 29 966 MWh l'année précédente.*

Approvisionnement en énergie

La puissance nationale installée n'a pas varié en 2018. Elle s'établit pour le thermique, l'hydraulique et le solaire respectivement à 288,3 MW, 32,0 MW et 34,8 MW soit un total de 355,1 MW.

La production nationale connaît quant à elle une baisse de 6,86% due à la baisse de la production thermique (8,64%) et de la production hydroélectrique (28,52%). La baisse des deux sources de production ci-dessus citées est atténuée par la hausse de la production solaire qui a enregistré sa première année de plein fonctionnement.

Les baisses de production thermique les plus importantes ont été enregistrées dans les centrales de Ouahigouya, de Fada, de Dori et de Djibo. Ces baisses sont la résultante des interconnexions interurbaines qui permettent aux villes concernées de bénéficier de l'énergie du RNI.

Des hausses de production thermique ont néanmoins été notées dans les centrales de Dédougou, de Gaoua, de Ouaga I et de Ouaga II. Les deux premières ont été sollicitées pour satisfaire la demande locale, notamment celle de l'usine d'égrainage de la SOFITEX et les deux dernières basées au cœur de Ouagadougou, ont été sollicitées pour satisfaire la demande et participer au réglage de la tension.

Les énergies produites en 2018 se répartissent comme suit par Département :

- 60,19% pour le Département Production Thermique Ouaga (DPTO) et Thermique Privé Biogaz ;
- 27,27% pour le Département Thermique des Centrales Extérieures (DPCE) ;

- 2,54% pour le Département Production Hydroélectrique et Energie Renouvelable (DPHER).

Le tableau suivant présente les statistiques relatives aux puissances et aux énergies produites par les différentes centrales du pays :

Tableau 3 : Chiffres sur la production par source

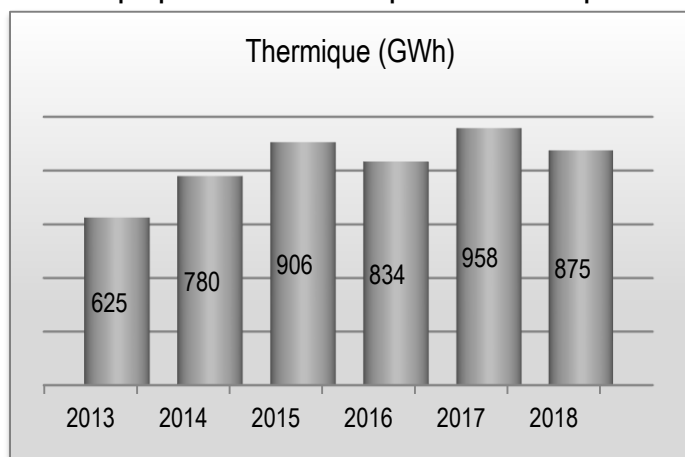
CENTRALES	P. Installée (kW)		Var (%)	Energie Produite (kWh)		Var (%)
	2 017	2 018		2 017	2 018	
Centrales Thermiques						
OUAGA I	5 400	5 400	0,00	8 500 200	10 417 400	22,55
OUAGA II	35 088	35 088	0,00	30 199 776	35 873 961	18,79
KOSSODO	64 094	64 094	0,00	193 325 002	174 633 030	-9,67
KOMSILGA	93 590	93 590	0,00	426 990 600	401 621 420	-5,94
BOBO II	68 000	68 000	0,00	278 133 229	234 416 506	-15,72
GAOUA	2 176	2 176	0,00	1 274 028	1 573 545	23,51
OUAHIGOUYA	5 200	5 200	0,00	6 178 567	4 772 846	-22,75
DJIBO	808	808	0,00	429 559	2 263	-99,47
DEDOUGOU	5 680	5 680	0,00	3 928 314	5 916 775	50,62
LEO	256	256	0,00	0	0	0,00
FADA	2 000	2 000	0,00	560 248	254 693	-54,54
DIAPAGA	800	800	0,00	3 512 156	3 914 375	11,45
GAYERI	344	344	0,00	762 953	832 070	9,06
DORI	4 370	4 370	0,00	4 057 387	925 330	-77,19
PO	88	88	0,00	0	0	0,00
Total Thermique	288 310	288 310	0,00	957 902 989	875 173 954	-8,64
Centrales Hydroélectriques						
KOMPIENGA	14 000	14 000	0,00	56 974 465	34 195 923	-39,98
BAGRE	16 000	16 000	0,00	67 328 809	51 981 979	-22,79
TOURNI	500	500	0,00	746 850	877 750	17,53
NIOFILA	1 500	1 500	0,00	2 882 410	4 391 800	52,37
Total Hydroélectrique	32 000	32 000	0,00	127 932 534	91 447 452	-28,52
Centrales Solaires Photovoltaïques						
SOLAIRE ZAGTOULI	33 700	33 700	0,00	8 258 000	52 430 000	534,90
SOLAIRE ZIGA	1 100	1 100	0,00	1 189 249	1 662 097	39,76
Total Solaire Photovoltaïque	34 800	34 800	0,00	9 447 249	54 092 097	472,57
ENSEMBLE SONABEL	355 110	355 110	0,00	1 096 038 422	1 020 837 425	-6,86

A la faveur de mise en service de la ligne d'interconnexion avec le Ghana, les importations d'énergie ont connu un fort accroissement passant de 646 GWh à 837 GWh soit une augmentation de 29,7%.

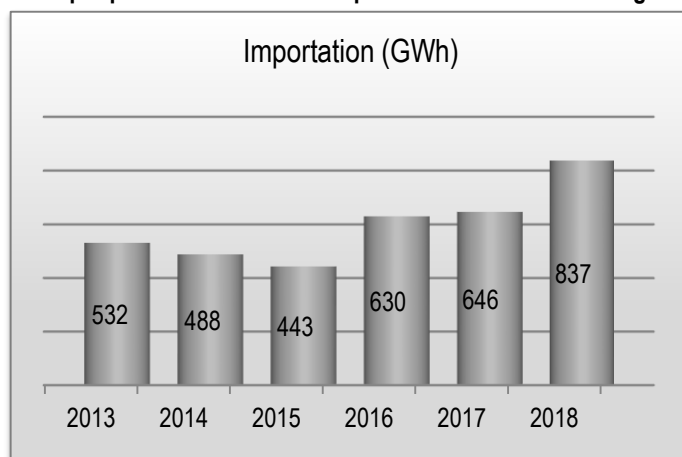
Face à la réduction de la production nationale et à l'augmentation des importations, le poids des importations d'énergie est passé de 36,9% en 2017 à 45,0% en 2018.

Les graphiques qui suivent présentent l'évolution du mix énergétique des six (06) dernières années :

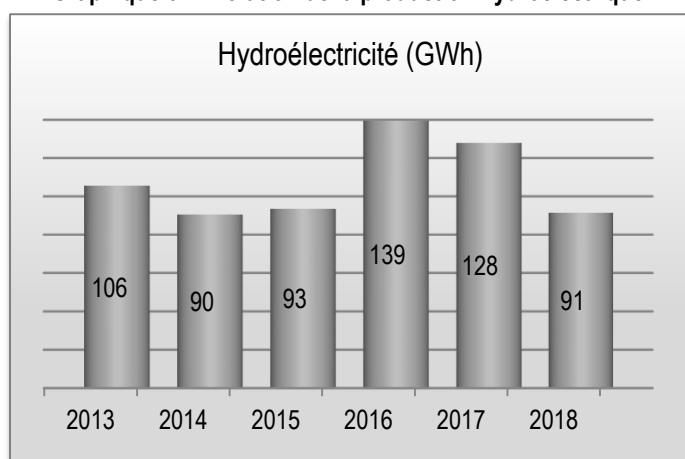
Graphique 1 : Evolution de la production thermique



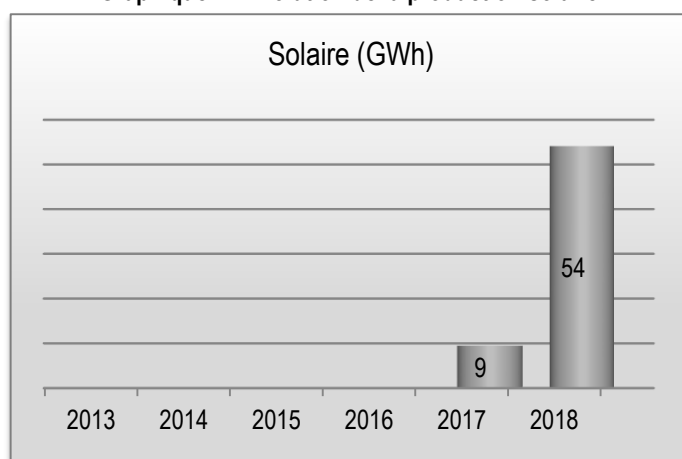
Graphique 2 : Evolution des importations et achats d'énergie



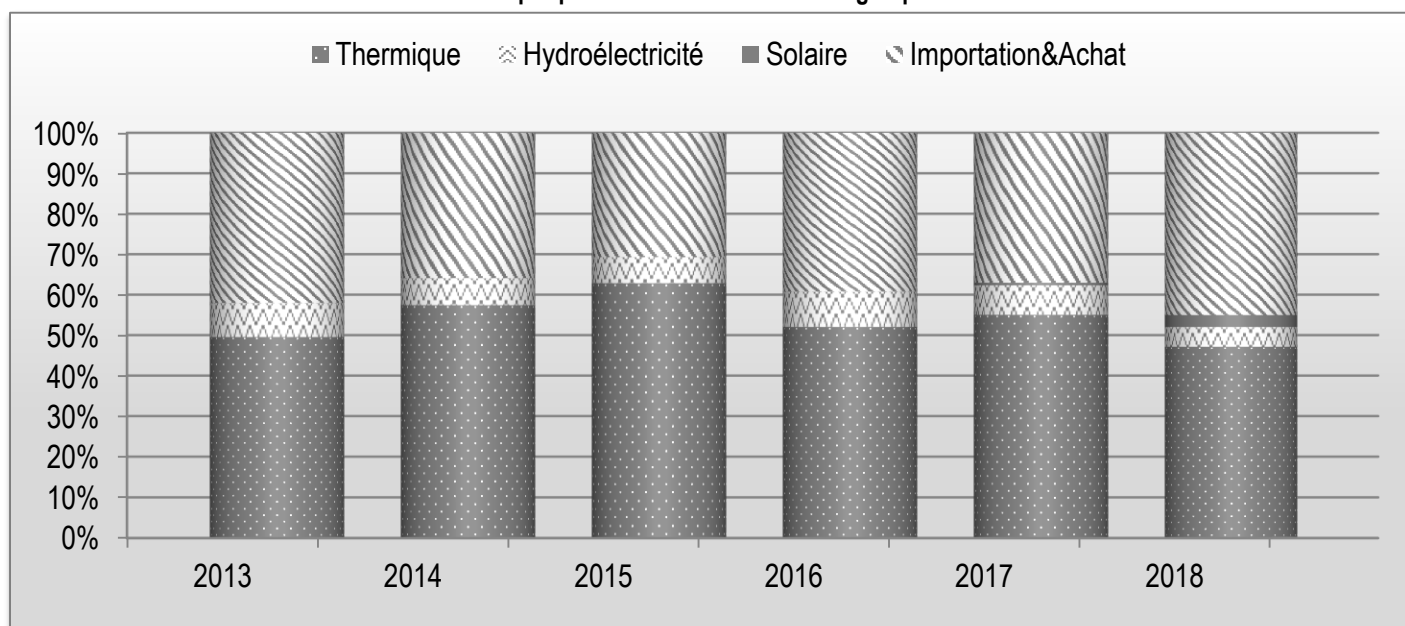
Graphique 3 : Evolution de la production hydroélectrique



Graphique 4 : Evolution de la production solaire



Graphique 5 : Evolution du mix énergétique



Combustibles et lubrifiants

En 2018, la SONABEL a consommé 186 805 tonnes de combustibles contre 202 532 tonnes en 2017. Les consommations spécifiques ont connu une légère hausse en 2018 par rapport à 2017. Cette dégradation peut s'expliquer par l'intensification de la production dans certaines centrales thermiques (Gaoua, Dédougou, Ouaga I et Ouaga II) dont les groupes se caractérisent par des consommations d'huiles et de combustibles relativement élevées.

Consommations de combustibles	2017	2018
Consommations de combustible (tonnes)	202 532	186 805
Consommation spécifique moyenne (g/kWh)	211,40	213,40

Consommations d'huile	2017	2018
Consommations d'huile (tonnes)	836	827
consommation spécifique moyenne (g/kWh)	0,87	0,95

Coût du kWh aux postes combustibles et huiles	2017	2018
Coût global combustibles et huiles milliards FCFA	47,31	43,96
Prix de revient moyen du kWh en FCFA	49,40	50,20

Le coût de revient moyen du kWh aux postes combustibles et huiles en 2018 a augmenté de 0,8 FCFA par rapport à 2017.

Les quantités de HFO et de DDO consommées sont respectivement de 172 243 729 et de 26 946 409 litres en 2018 contre respectivement 188 876 250 et 26 859 690 litres en 2017. Le rapport HFO / DDO s'établit à 86,5% au-dessus du taux cible de 80% fixé par le contrat plan.

Demande de pointe et qualité de service

La puissance de pointe synchrone du RNI a été de 326 MW en 2018 contre 287 MW en 2017, soit une augmentation de 13,59%. Elle a été enregistrée le vendredi 27 avril 2018 à 16h00mn.

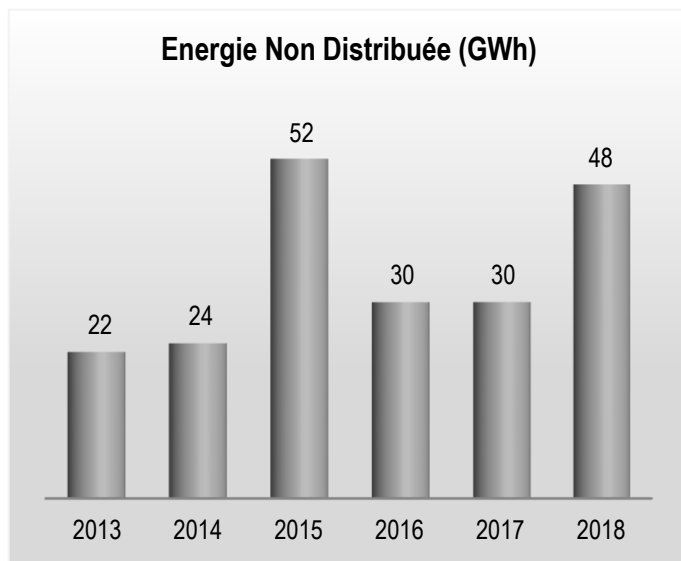
Le facteur de charge qui a baissé de deux points par rapport à 2017, est de 64%.

Indicateurs	2017	2018
Puissance synchrone (MW)	287	326
Durée d'utilisation pointe (heures)	5 797	5 567
Facteur de charge (%)	66	64

L'année 2018 s'est caractérisée par une dégradation de la qualité de service comparativement à 2017 avec une augmentation de l'Energie Non Distribuée (END) qui est passée de 29 966 MWh à 47 864 MWh soit une hausse de 59,70% ; la même tendance a été observée au niveau du temps de coupure Equivalent (TCE) qui est passé de 152 heures en 2017 à 233 heures en 2018, soit une hausse de 53,3%. Cette situation est la conséquence directe de la non-mise en service à bonne date de la ligne

d'interconnexion Bolgatanga – Ouagadougou et du faible niveau des retenues des barrages hydroélectriques.

Graphique 6 : Evolution de la quantité d'énergie non distribuée



La dégradation de la qualité de service s'explique par :

- le délestage de charge ou l'effacement de certains clients réalisé pour déficit de puissance qui était en moyenne de 50 MW ;
- les déclenchements partiels du Centre Régional de Consommation de Ouagadougou (CRCO) favorisé par une exploitation en mode dégradé de la ligne d'interconnexion Ferkessédougou – Bobo-Dioulasso d'une part et par les phénomènes de pompage d'autre part.

En 2018, les interruptions dues aux incidents, aux travaux et aux délestages ont provoqué respectivement 70%, 15%, et 15% des interruptions de fournitures d'électricité. Le tableau suivant résume les indicateurs de qualité.

Tableau 4 : Indicateurs de la qualité du service

Interruptions		2017	2018	Variation (%)
Incidents	Nombre	2 338	2 556	9,30
	TMC (mn)	41	51	23,90
	END (MWh)	21 177	26 760	26,40
Travaux	Nombre	491	555	13,00
	TMC (mn)	101	89	-11,50
	END (MWh)	2 497	2 564	2,70
Délestages	Nombre	302	547	81,10
	TMC (mn)	55	58	6,10
	END (MWh)	6 292	18 540	194,70
Total	Nombre	3 126	3 658	16,80
	TMC (mn)	55,00	59,00	7,6
	END (MWh)	29 966	47 864	59,70
Temps de coupure Equivalent (TCE) en (h)		172	233	53,30

TMC: Temps Moyen de Coupure et END: Energie Non Distribuée

Le taux de disponibilité de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Burkina Faso est de 99,40%, soit une légère baisse de 0,1% comparativement à 2017 et celui de l'interconnexion Ghana – Burkina Faso est de 96,42% (ligne nouvellement mise en service).

Distribution et Commercialisation de l'électricité

Dans les domaines de la distribution et de la commercialisation, l'année 2018 s'est caractérisée par :

1. une baisse du taux de pertes globales qui s'établit à 13,65% ;
2. une hausse du nombre d'abonnés de 6,58% ;
3. une augmentation des ventes d'énergie de 8,00% ;
4. une hausse du nombre des branchements de 0,98% ;
5. un taux global de recouvrement de 91,22% en deçà du taux cible de 95%.

Réseau électrique et branchements

Comme l'indique le tableau suivant, entre 2017 et 2018, les réseaux BTA, HTA et Mixte ont enregistré une croissance de 12,56%, de 16,50% et de 9,77% respectivement. Le nombre de postes s'est accru de 9,99%.

Tableau 5 : Longueur du réseau et nombre de postes

DIRECTIONS REGIONALES	LONGUEUR DE RESEAU (m)						NOMBRE DE POSTES		
	2 017			2 018			2017	2018	Var (%)
	BT	Mixte	HT	BT	Mixte	HT	Postes	Postes	
DRC	3 590 738	0	981 402	3 678 973	0	993 907	1 586	1 570	5,30
DRCNS	707 155	116 079	924 859	738 960	117 799	793 624	310	356	11,95
DRO	2 307 375	156 048	543 034	2 367 906	158 417	571 542	828	879	6,16
DRCO	1 251 799	104 570	1 204 827	1 573 186	154 935	1 678 693	390	468	17,29
DRN	941 503	164 799	864 195	1 070 917	163 905	955 849	328	365	11,28
DRCE	821 621	77 288	958 988	1 398 734	84 208	1 387 333	385	490	27,27
SONABEL	9 620 191	618 784	5 477 305	10 828 676	679 264	6 380 948	4 228	3 827	9,99

En 2018, la SONABEL a réalisé 49 374 branchements en légère hausse de 478 branchements comparativement à 2018. Cette quasi-stagnation s'explique par l'insuffisance de la logistique et du matériel de distribution ainsi que les retards accusés dans les programmes travaux.

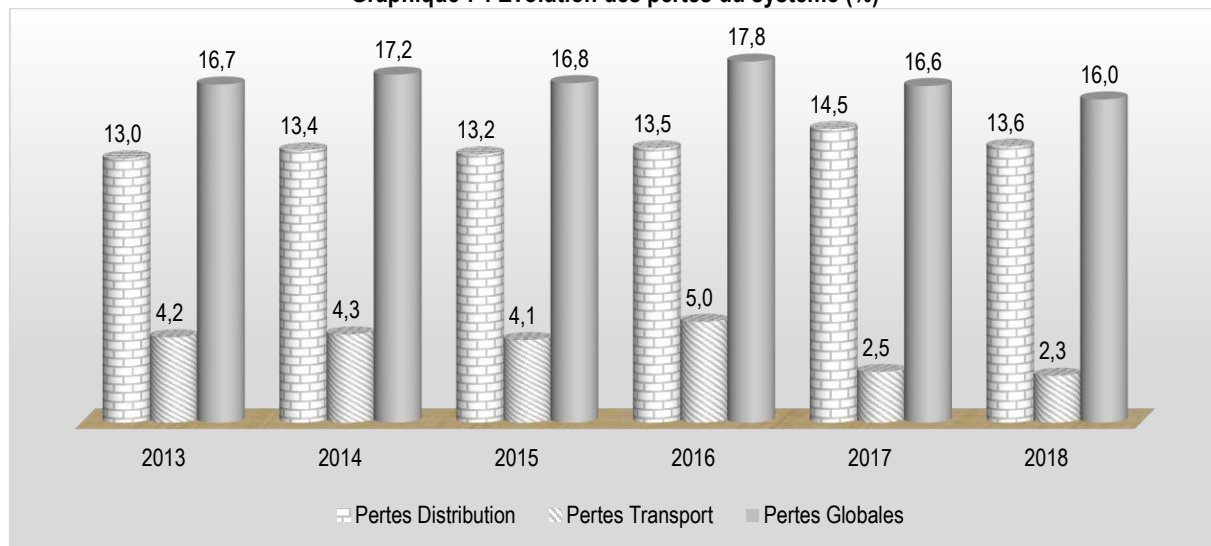
Tableau 6 : Branchements exécutés par Direction

DIRECTIONS	Nombre		Variation	
	2017	2018	Nombre	%
Direction Régionale du Centre	18 572	17 688	-884	-4,76
Direction Régionale du Centre Nord Sud	2 959	2 328	-631	-21,32
Direction Régionale de l'Ouest	13 841	13 796	-45	-0,33
Direction Régionale du Centre Ouest	5 319	5 414	95	1,79
Direction Régionale du Nord	4 104	4 688	584	14,23
Direction Régionale du Centre Est	4 101	5 460	1 359	33,14
SONABEL	48 896	49 374	478	0,98

Les pertes de distribution (techniques et non techniques) ont atteint un niveau de 13,62 % ; soit en baisse de 0,87% par rapport à 2017.

Les pertes globales sont en baisse d'environ 0,64%, conséquence de la baisse des pertes de distribution et de transport.

Graphique 7 : Evolution des pertes du système (%)



Gestion clientèle

En fin 2018, le nombre de clients BT était 667 602, en hausse de 6,58 % par rapport 2017. La proportion de clients utilisant un compteur à prépaiement est passée de 21,04% à 23,80% entre 2017 et 2018 ; soit une évolution de 2,76% comparativement à la période précédente.

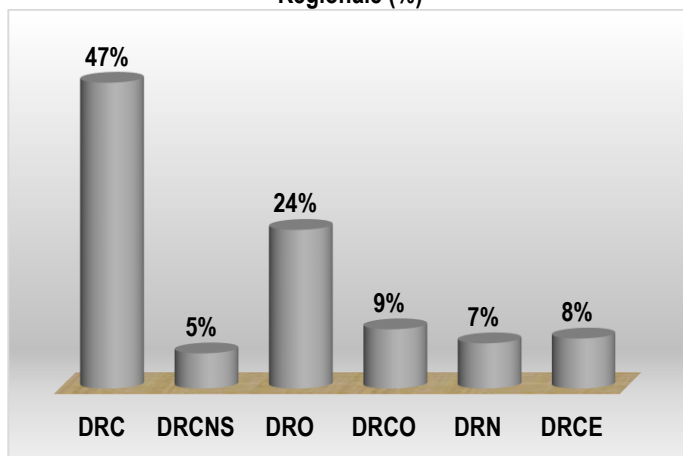
En fin 2018, le nombre clients MT/HT était 1 737, en hausse de 4,12 % par rapport 2017.

Tableau 7 : Nombre d'abonnés

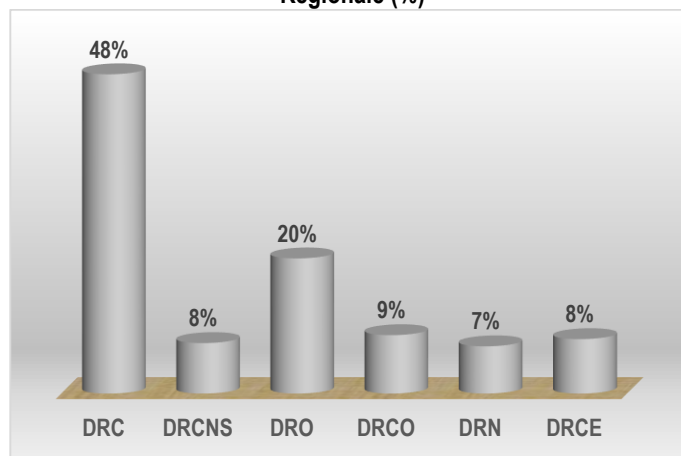
Directions Régionales	Nombre d'abonnés								
	2 017				2 018				Var (%)
	BT actifs	Prépayé	HT actifs	Total	BT actifs	Prépayé	HT actifs	Total	
Direction Régionale du Centre	199 951	99 688	831	300 470	195 977	115 822	886	312 685	4,07
Direction Régionale du Centre- Nord Sud	33 630	0	144	33 774	35 145	736	140	36 021	6,65
Direction Régionale de l'Ouest	128 817	19 299	366	148 482	138 578	23 536	375	162 429	9,43
Direction Régionale du Centre-Ouest	42 820	12 864	147	55 831	45 412	15 125	162	60 699	8,72
Direction Régionale du Nord	42 582	0	109	42 691	42 524	3661	131	46 316	37,14
Direction Régionale du Centre-Est	46 723	0	140	46 863	51 086	0	151	51 237	9,33
SONABEL	494 523	131 851	1 737	628 111	508 722	158 880	1 845	669 447	8,12

La forte croissance enregistrée à la DRN est due à la mise en œuvre du projet de branchements promotionnels dans les zones du nord et du sahel.

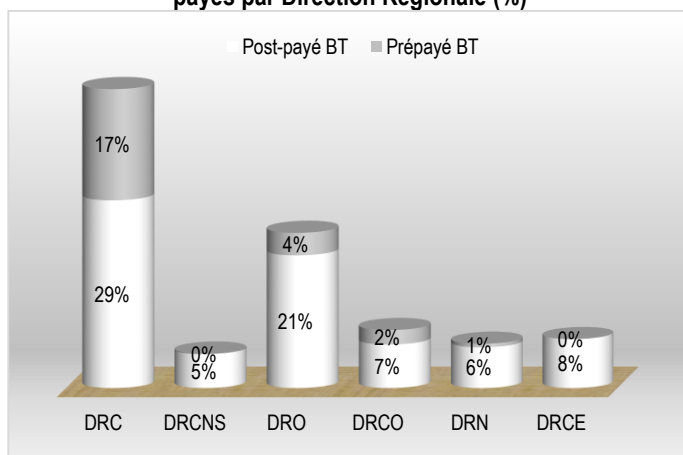
Graphique 8 : Répartition des clients (BT, MT et HT) par Direction Régionale (%)



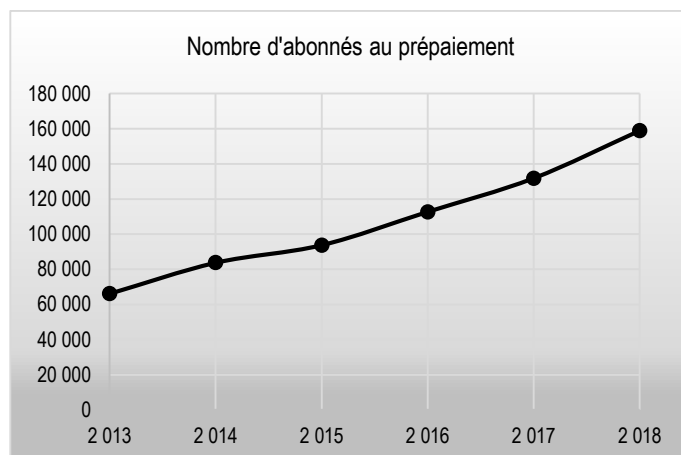
Graphique 9 : Répartition des clients (MT et HT) par Direction Régionale (%)



Graphique 10 : Répartition des clients (BT) prépayés et post-payés par Direction Régionale (%)



Graphique 11 : Evolution du nombre d'abonnés en prépaiement



Le nombre de clients prépayés s'est établi à 158 880, et est en hausse de 20,50 % par rapport 2017.

Les ventes d'énergie sont en hausse de 8,00%. Elles ont évolué positivement dans toutes les directions régionales. Les puissances souscrites enregistrent une hausse de 9,28%.

Tableau 8 : Ventes d'énergie et puissances souscrites

DIRECTIONS	VENTES (kWh)			Puissances Souscrites (kW)		
	2 017	2 018	Var (%)	2 017	2 018	Var (%)
DRC	842 865 992	873 417 243	3,62	709 195	734 798	3,61
DRCNS	68 605 134	73 903 612	7,72	56 467	61 356	8,66
DRO	276 635 219	345 669 114	24,95	320 669	403 642	25,87
DRCO	93 242 382	99 020 687	6,20	77 543	82 047	5,81
DRN	51 860 887	53 879 567	3,89	63 399	66 989	5,66
DRCE	118 738 766	122 260 731	2,97	94 388	95 465	1,14
SONABEL	1 451 948 380	1 568 147 954	8,00	1 321 662	1 444 298	9,28

Les ventes d'énergie MT/HT représentent 44,37% du chiffre d'affaires en volume pour une proportion de clients de 0,28% comme la période précédente.

Les ventes aux trois (03) industries minières (Houndé, Youga et Yaramoko) représentent 8,52% des ventes de la SONABEL

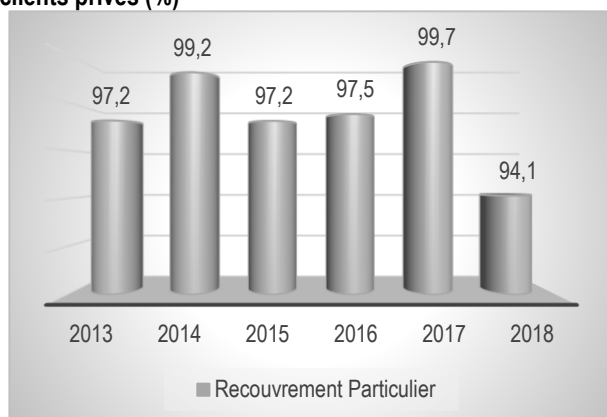
Recouvrement des créances

Selon le contrat de performance signé avec l'Etat, la SONABEL s'est engagé à atteindre un taux de recouvrement d'au moins 95% chaque année. Cet engagement n'a pas été respecté en 2018 car le taux de recouvrement de 91,22% obtenu est le plus bas des six dernières années.

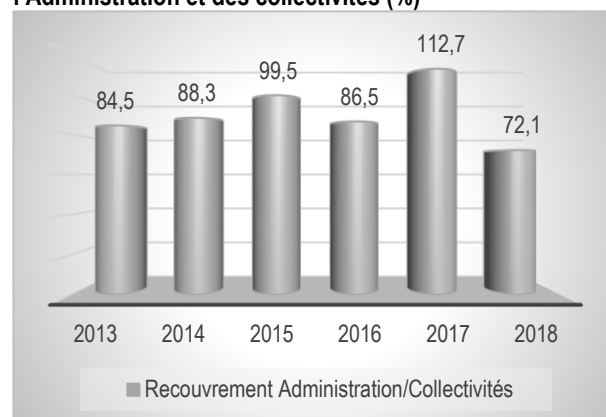
Cette contre-performance est due :

- à la forte dégradation du taux de recouvrement de l'Administration et des collectivités du fait des allocations budgétaires insuffisantes, des perturbations engendrées par les grèves de certains acteurs de la chaîne de la dépense publique et du contexte sécuritaire qui réduit les possibilités de recouvrement de certaines collectivités. Les créances de l'Administration et des collectivités sont passées de 7,6 à 10,3 milliards de FCFA.
- à la détérioration du taux de recouvrement des clients particuliers du fait de l'accumulation des arriérés de paiement des coopératives d'électricité, du contexte sécuritaire qui limite les actions de recouvrement et de la pénurie de compteurs prépayés qui n'a pas permis de démarrer l'opération de généralisation desdits compteurs. Les créances des clients privés sont passées de 40,3 à 43,5 milliards de FCFA.

Graphique 12 : Evolution du taux de recouvrement des clients privés (%)



Graphique 13 : Evolution du taux de recouvrement de l'Administration et des collectivités (%)

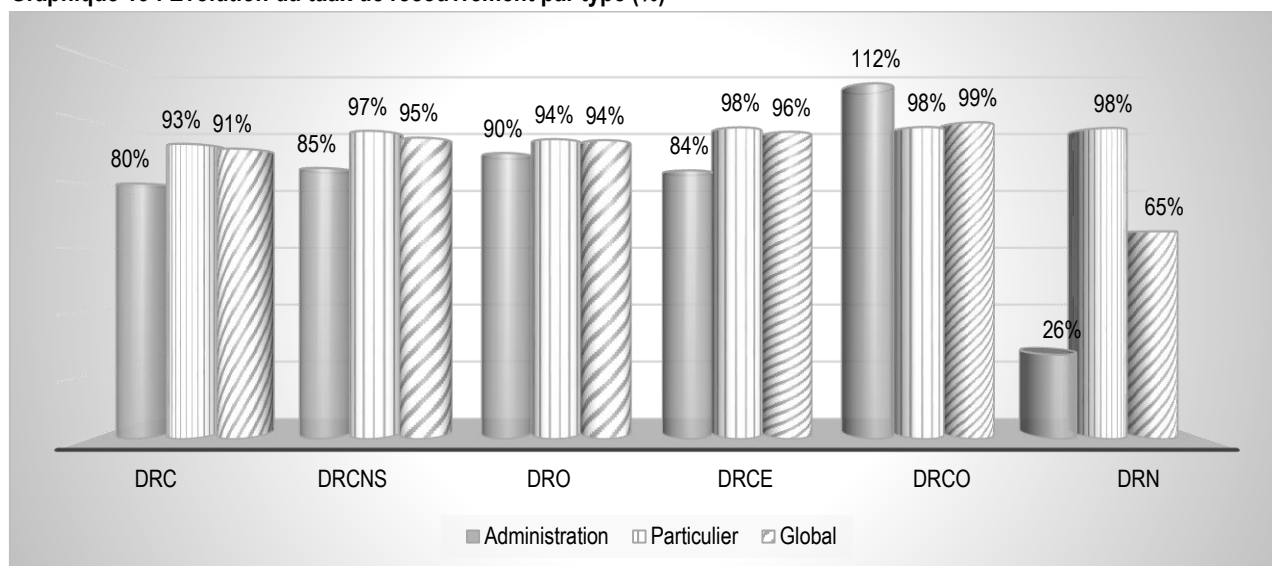


Graphique 14 : Evolution du taux de recouvrement global (%)

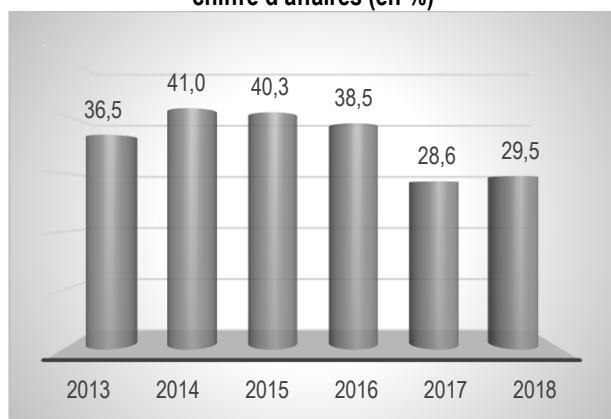
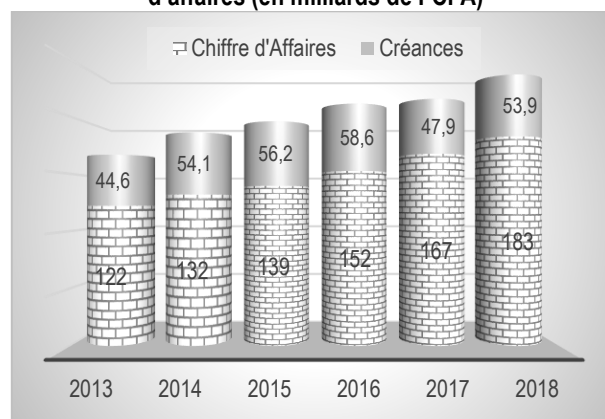


En 2018, le taux de recouvrement en baisse de 10,1 points de pourcentage est le plus bas enregistré par la SONABEL en six (06) ans.

Graphique 15 : Evolution du taux de recouvrement par type (%)



En 2018, le rapport créances clients sur chiffre d'affaires s'est accru de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2017. Cela s'explique par le mauvais taux de recouvrement qui a entraîné une augmentation des créances nettes de 6 milliards de FCFA. Malgré cette situation, le rapport reste l'un des meilleurs (2^{ème}) des six (06) dernières années.

Graphique 16 : Evolution du rapport créances clients sur chiffre d'affaires (en %)**Graphique 17 : Evolution des créances clients et du chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)**

Ressources humaines

Les activités de l'année 2018 ont concerné :

1. *Le recrutement de cent vingt-quatre (124) nouveaux agents dont 26 cadres et 98 agents d'exécution;*
2. *La formation ;*
3. *Les affaires sociales et les relations au travail ;*
4. *Le suivi des carrières.*

Vingt et un (21) agents dont deux (02) à la retraite ont reçu des distinctions honorifiques à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance du Burkina Faso.

Le personnel

Tableau 9 : Effectif du Personnel

Statut agent	2017	2018	Evolution en	
			Nombre	%
Agents Permanents	1 715	1 877	162	9,4
Agents temporaires	453	475	22	4,9
Fonctionnaires détachés	01	01	0	0,0
Total	2 269	2 353	184	8,1

Le nombre d'agents permanents est passé de 1 816 en 2017 à 1 878 en 2018 soit un accroissement de 3,42%. Le nombre d'agents temporaires est en hausse de 4,86% et s'établit à 475 en 2018.

Tableau 10 : Répartition du Personnel par Genre et par Classe

Genre/Catégorie	Cadres	Maîtrises	Exécution	Total
Femmes	50	76	200	326
Hommes	306	352	893	1 551
Total	356	428	1093	1 877

Mouvement du Personnel

➤ Les entrées

Les recrutements de l'année ont concerné 124 agents dont 26 cadres et 98 agents d'exécution.

➤ Les sorties

L'année 2018 a enregistré 62 sorties qui se décomposent comme suit :

- départs à la retraite : 44 ;
- décès : 03 ;

- fin de contrat : 05 ;
- licenciements : 08 ;
- démissions : 02 ;

Actions sociales et médicales

A l'instar des années précédentes, le service social a réalisé des activités en rapport avec ses principales missions qui sont :

- La mise en application de la politique sociale de la SONABEL ;
- La mise en application du programme de Santé Sécurité au Travail de la SONABEL ;
- La gestion des œuvres sociales.

✓ Les activités relevant de la santé

Au cours de l'année 2018, plusieurs activités ont été réalisées par le service social dans le cadre de la santé du personnel. Il s'agit notamment :

- La gestion quotidienne des frais médicaux (établissement de bons de prise en charge et remboursement) ;
- La mise en application du protocole d'accord signé entre les syndicats et la Direction Générale de la SONABEL le 08 février 2018, notamment en ses points portant sur les frais médicaux. Ainsi pour compter du mois de juin 2018, les dotations individuelles en frais médicaux ont été augmentées de 100 000 F CFA et les consultations, analyses et examens des agents sont désormais intégralement pris en charge par la SONABEL ;
- La gestion des hospitalisations des agents et des membres de leurs familles éligibles à la prise en charge ;
- les visites médicales de toutes les nouvelles recrues ;
- La visite médicale de surveillance spéciale en faveur des travailleurs postés qui a eu lieu du 07 au 25 mai 2018 avec un taux de participation de 48,42% ;
- La Visite médicale périodique organisée du 07 au 25 mai 2018 avec un taux de participation de 74,90% ;
- L'organisation des évacuations sanitaires pour trois (03) agents ;
- La prise en charge médicale de trois (03) tierces personnes victimes d'électrisation : une personne à Ouaga qui a reçu des soins à l'hôpital pédiatrique Charles de Gaule, une autre à Manga (à l'occasion des travaux d'électrification entrant dans le cadre des festivités du 11 décembre 2018) et une troisième personne, à KONA dans la province du Mouhoun sur la ligne 33 KV.

✓ Les activités relevant des œuvres sociales

Le service a assuré la prise en charge psychosociale du personnel à travers les actions suivantes :

- Le soutien moral, matériel et psychologique à 95 familles pour des cas de décès (agents, membres des familles, retraités). Ces actions ont consisté en la mobilisation du personnel, de la logistique, l'établissement des notes à l'attention du personnel, l'établissement des pièces de frais funéraires et de présentation de condoléances, l'organisation et la réalisation des missions y relatives ;

- Les visites à domiciles et/ou à l'hôpital des agents malades ;
- Les démarches pour l'admission de certains agents dans les structures de santé ;
- L'organisation de la prise en charge psychosociale des agents traumatisés par les attaques terroristes du 02 mars 2018 ;
- La facilitation de la colonie de vacances des enfants du personnel de la CEET (Compagnie d'Energie Electrique du Togo). Cette activité a consisté à l'organisation, l'accueil des colons et de l'encadrement, le déroulement des activités prévues, etc. ;

✓ **Les activités relevant du Comité d'Entreprise de Lutte contre le Sida et les IST**

Au cours de l'année 2018, le CELS et les points focaux ont pu réaliser quelques activités. Il s'agit notamment :

- De l'organisation et la tenue d'une séance de formation des différents acteurs à l'ENEP de Loubila du 29 au 31 mai 2018 ;
- La réalisation de séances de sensibilisation dans plusieurs unités ;
- L'élaboration d'un plan d'action 2018, adopté en réunion du Comité, le 03 juillet 2018. A travers ce plan, le comité avait planifié une série de deux ateliers de formation pour le renforcement des capacités des différents acteurs ;
- La participation aux travaux de la XVII^{ème} session ordinaire du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST, tenue le 25 octobre 2018 dans la salle Polyvalente de la Présidence du Faso ;
- La tenue d'une séance de travail avec le CELS de Nantou Mining sur l'organisation et le fonctionnement du CELS/SONABEL. Cette visite a été une belle occasion pour les deux structures de mutualiser leurs pratiques et tisser des relations de partenariat pour le futur.

✓ **Les activités de Santé et Sécurité au Travail**

Dans ce registre, plusieurs activités ont été également réalisées malgré un manque de budget. Il s'agit de :

- L'organisation et la tenue d'une immersion en santé sécurité au Travail à l'AM GOLD ESSAKANE SA. Cette mission a été réalisée du 09 au 10 mai 2018 par une délégation de 14 personnes. On peut retenir que cette immersion a été fort enrichissante car elle a permis à la délégation de constater de visu, l'organisation et le fonctionnement des organes commis à la santé et sécurité au travail de la structure hôte.
- La tenue de deux réunions de la Coordination des CSST ;
- Le suivi des activités des CSST.

✓ **Autres activités**

Outre les activités sus énumérées, au cours de l'année 2018, le service a également contribué à la réalisation de certaines activités telles que :

- Participation à l'organisation et à la tenue de la session du Cadre Permanent de Concertation ;
- Participation à l'organisation des cérémonies de reconnaissance du mérite au travail à Ouagadougou et dans les Directions Régionales ;
- Participation d'un agent à une formation sur la gestion quotidienne des salariés et l'évaluation des performances du 29 juillet au 09 août 2018 à Alger ;

- Participation de deux agents à une formation sur la gestion des ressources humaines à Bobo-Dioulasso.

Suivi des Carrières et Relations de Travail

L'année 2018 a vu la réorganisation et la mise en activité de ce service qui n'était pas encore fonctionnel. Ainsi, un chef de service a été nommé au mois de septembre 2018 et a essentiellement supervisé les activités de la Division Relations de Travail nouvellement rattaché au service, tout en planifiant un programme pour le démarrage effectif des autres activités au cours de l'année 2019. Les réalisations suivantes sont donc à inscrire à l'actif de ce service :

- La tenue de quatre (04) conseils de discipline ayant abouti au licenciement sans droits ni préavis de huit (08) travailleurs. Deux (02) autres ont reçu un avertissement écrit ;
- La participation à plusieurs séances de conciliation à l'Inspection du travail. Cinq (05) dossiers ont ainsi trouvé une résolution à l'amiable dont celui des trente et un (31) releveurs et ex-releveurs ;
- L'organisation de la formation sur le thème « rôle du délégué du personnel » au profit des délégués du personnel mandat 2017 - 2019, du 10 au 11 octobre 2018 suivie de leur assemblée générale le 12 octobre 2018. Elle a connu la participation effective de 156 délégués du personnel titulaires et suppléants ainsi que des représentants de l'Administration ;
- La participation à l'organisation d'une session du cadre permanent de concertation qui a abouti à la signature d'un protocole d'accord entre la Direction Générale et les syndicats de la société.

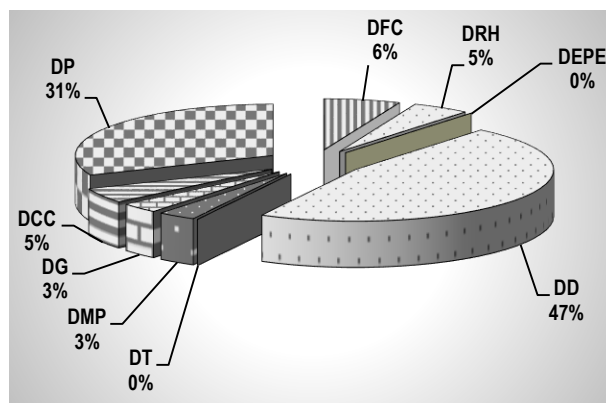
Sécurité au travail

Le nombre d'accidents de travail déclaré est en légère baisse en 2018 par rapport à 2017. Nonobstant cette baisse, il faut travailler à la sensibilisation et à la formation du personnel afin de réduire considérablement les cas d'accidents.

Graphique 18 : Evolution des accidents de travail



Graphique 19 : Proportion des accidents de travail par Direction



Le graphique indique que la Direction de la Distribution reste le principal foyer des accidents de travail (47%). Elle est suivie de la Direction de la Production (31%).

Pour que le slogan « il n'y a de richesse que d'hommes » soit une réalité, la SONABEL doit envisager la mise en place d'une politique sécuritaire visant le risque zéro.

Formation professionnelle

Formations en externe

Le nombre d'agents formés et les dépenses y afférentes se résument ainsi qu'il suit :

Tableau 11 : Statistiques sur les formations à l'extérieur

Années	2016	2017	2018
Nombre de formations	85	80	117
Nombre d'agents formés	146	4566	939
Montant dépensé (FCFA)	275 085 235	377 785 884	592 221 554

Pour une prévision de six cent cinquante (650) agents à former à l'externe, neuf cent trente-neuf (939) agents ont été formés avec l'appui des organismes de formation extérieurs à la SONABEL et des bourses de RACEE. Cela représente un taux de réalisation de 144,46%, comparativement au nombre de Quatre cent cinquante-huit (458) agents formés en 2017, occasionnant une hausse de 125,67%.

Formations au Centre de Formation et Perfectionnement (CFP)

Les séances de formations et Perfectionnement effectuées en interne pour renforcer les compétences ont concerné les domaines administratif, commercial et technique. Les statistiques y relatives sont traduites dans le tableau ci-après :

Statistiques sur les formations à l'intérieur par profil

Intitulé des sessions	Nombre de sessions	Nombre d'agents	Formation H. /Jours
Formations Administratives et commerciales	56	884	516
Formations Techniques Production et distribution	13	279	180
TOTAL	69	1163	696

Statistiques sur les formations à l'intérieur-Réalisation des prévisions

Rubrique	Nombre de sessions	Nombre agents formes	Budget prévisionnel	Dépenses effectuées
Totaux	69	1163	123 200 165	34 276 165
Taux de réalisation estime			27,82%	

Ce faible taux s'explique en partie par le retard dans le recrutement des ouvriers qualifiés au nombre de cent vingt-trois (123) et des agents techniques au nombre de quatre-vingt (80).

Distinctions honorifiques

Dans le cadre de la commémoration de la fête nationale de l'indépendance tenue le 11 décembre 2018, vingt-un (21) agents dont deux admis à la retraite ont reçu des distinctions honorifiques dans les ordres nationaux ci-après :

- ✓ Officier de l'Ordre de l'Etalon : 1 ;
- ✓ Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè : 05 ;
- ✓ Chevalier de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'industrie avec Agrafe « Energie » : 14 ;
- ✓ Médaille d'honneur des collectivités Locales : 01.

Infrastructures et Planification

Durant l'exercice 2018, les efforts se sont poursuivis dans :

1. *la mise en œuvre des projets de consolidation des infrastructures électriques, de restructuration de réseau et d'électrifications des localités.*
2. *la poursuite des études prospectives.*

Travaux de renforcement et de restructuration

Production de l'énergie

✓ **Projet d'appui du secteur d'électricité : Centrale 7,75 MW de Fada**

Le marché 089/2016/DMP des travaux financés par la **Banque Mondiale** est passé à l'entreprise Belge IMM et est mis en vigueur le 24 août 2017 pour 17 mois. Le marché 105/2016/DMP de supervision financé par la **Banque Mondiale** est passé au consultant Allemand INTEC-GOPA et est mis en vigueur le 13 février 2017 pour 29 mois.

Les travaux qui étaient suspendus depuis le 01 octobre 2018 à cause du problème de la fiscalité du marché ont été repris le 03 décembre 2018. Au sujet de la fiscalité, IMM a obtenu un certificat d'exonération de la TVA en date du 19 novembre 2018, le remboursement de la TVA dépensée par les sous-traitants est attendu.

Pour les travaux supplémentaires de IMM jugés indispensables, la Banque Mondiale a donné son Avis de Non Objection. Son Avis de Non Objection pour les prestations supplémentaires de l'ingénieur-conseil, INTEC-GOPA, est attendu.

Le taux d'exécution global du projet est de 87,40% en fin décembre 2018. La mise en service de la centrale est prévue pour fin juillet 2019.

✓ **Centrales solaires de Koudougou et Kaya**

L'Avis de Non Objection de la Banque Mondiale sur le DAO a été reçu et la publication des appels d'offres sur le site de la Banque Mondiale a été faite le vendredi 07/12/2018. Le processus de recrutement des EPC est en cours.

✓ **Recrutement de Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE) thermiques**

En collaboration avec le Ministère en charge de l'Energie, un processus de sélection de PIE est en cours pour une centrale thermique de 100 MW à installer sur le site de Ouaga-Est.

✓ **Barrage hydroélectrique de Bagré-aval**

La recherche de financement est en cours. La Délégation de l'Union Européenne a manifesté son intérêt pour ce projet et a dépêché un Consultant pour collecter des informations au mois de décembre 2017 en vue d'approfondir l'étude existante. Cette étude permettra d'élargir l'étendue du projet et devrait conduire à l'amélioration de sa rentabilité économique.

✓ **Audit des consommations de combustibles HFO et DDO**

Le marché a été signé le 27 novembre 2017. Les études ont démarré le 15 janvier 2018 pour 06 mois. En rappel, l'adjudicataire du marché est le Cabinet français SEURECA.

Dans le cadre de l'étude, trois livrables étaient prévus : (i) Etat des lieux (rapport remis le 16/02/2018), (ii) Diagnostic des centrales (rapport remis le 02 mai 2018 et observations SONABEL remises le 08/06/2018 et le rapport corrigé remis le 18 juin 2018), (iii) Recommandations et propositions de mesures ont été fournis par le consultant et ont fait l'objet d'observations par la SONABEL. Un atelier de restitution a été organisé du 13 au 14 novembre 2018 par le consultant qui a connu la participation de la SONABEL, du PASEL et du Ministère de l'Energie. L'étude est achevée.

✓ **Centrale solaire régionale de 50 MWc sur financement de la KfW**

La KfW, coopération technique allemande, a manifesté son intention de financer une centrale solaire dans le cadre du Plan Directeur de l'EEEOA qui vise globalement 150 MWc au Burkina Faso et au Mali. Bien que la Banque mondiale soit en train de mener une étude de faisabilité technico-économique et l'intégration au réseau d'une telle puissance solaire, la KfW a décidé d'anticiper une étude de faisabilité pour la réalisation d'une première tranche d'une centrale qui pourrait atteindre 50 MWc.

Transport de l'énergie

✓ **Projet d'interconnexion Bolgatanga-Ouagadougou**

Le marché des travaux a été attribué à EIFFAGE et celui de la supervision par AECOM.

Les travaux sont achevés et les ouvrages sont en service depuis le 30 juin 2018. L'inauguration a eu lieu le 05 octobre 2018 et a été présidée par S.E.M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et S.E.M. Nana Ado Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana.

22 localités traversées ont été électrifiées par câble de garde sur le tronçon du Burkina.

✓ **Renforcement des lignes inter-urbaines**

Ce projet est financé par la Banque Mondiale. Il s'agit de la construction des lignes 225 kV Pâ-Diéébougou et Ziniaré-Kaya exploitées en 90 kV, de la ligne 90 kV Wona-Dédougou, de l'extension des postes 90 kV de Pâ, Ziniaré et Wona, de la construction des postes 90/33 kV de Diébougou, Kaya et Dori. Les ANO des DAO ont été reçus et la publication des appels d'offres sur le site de la Banque Mondiale a été faite le vendredi 07/12/2018.

✓ **Projet de Renforcement des Capacités d'Evacuation du RNI (PR-RNI)**

L'accord de financement a été signé le 06 novembre 2017. Les DAO ont été élaborés et soumis à la BOAD pour avis de non objection.

Distribution de l'énergie

✓ **Electrification des Chefs-Lieux de communes rurales « Vague 3»**

Les marchés 106/2015/DMP, 107/2015/DMP, 109/2015/DMP, 110/2015/DMP, 111/2015/DMP, 120/2015/DMP et 133/2015/DMP financés sur **Budget de l'Etat** sont exécutés respectivement par les entreprises GED, EODA, PPI-SA, SOGETEL, CEDEL, SIMEEEL-SOBEG et BOUYGUES&ES. Des difficultés d'ordre environnemental et social en cours de résolution ont perturbées la mise en œuvre dudit programme. Cependant, vingt-trois (23) localités ont été raccordées au Réseau National Interconnecté en 2018.

Il faudra aussi noter qu'à cause de la menace terroriste, l'électrification des localités suivantes a été suspendue :

- Sollé dans la Province de Loroum (lot 10) ;
- Diguel, Nassoumbou et Koutougou dans la Province du Soum (tout le lot 05).

Le taux d'exécution global du projet en fin décembre 2018 est de 87,40%.

✓ **Renforcement du poste 33 kV de Ziniaré**

Il s'agit d'un projet d'installation de deux autotransformateurs de 10 MVA en lieu et place de ceux de 5 MVA existants. Les travaux sont en cours d'exécution par l'entreprise EIFFAGE sur avenant à son marché du projet Bolgatenga-Ouagadougou.

✓ **Passage en 33 kV des réseaux de distribution HTA de Dori, Djibo et Gorom-Gorom**

Les marchés des travaux ont été attribués aux entreprises GED pour Djibo et SOGETEL. Les travaux sont en cours. Le taux d'exécution global est respectivement de 35% et 30% en fin décembre 2018.

✓ **Passage en 33 kV du réseau de distribution HTA du centre de Diapaga**

Le marché 100/2018/DMP financé par la **SONABEL** a été passé à l'entreprise MCE dont la mise en vigueur a eu lieu le 15/12/2018 pour 10 mois.

✓ **Construction du poste 33 kV de Kantchari**

Le marché 101/2018/DMP financé par la **SONABEL** a été passé à l'entreprise MCE dont la mise en vigueur a eu lieu le 15/12/2018 pour 10 mois.

✓ **Passage en 33 kV de la ligne HTA Pô-Tiébélé**

Le marché 104/2017/DMP financé par la SONABEL et passé à l'entreprise GED a été mis en vigueur le 26 avril 2017 pour 06 mois. Les travaux sont en cours mais l'entrepreneur est en retard et une lettre d'interpellation lui a été adressée par la SONABEL. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 10%.

✓ **Extension des postes 90 kV de Ouaga 2, Kossodo et Pâ**

Le marché 011/2018/DMP financé par la SONABEL et passé à l'entreprise INEO ENERGY a été mis en vigueur le 06 septembre 2018 pour 06 mois. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 5%.

✓ **Extension du poste 33 kV de KUA**

Le marché 117/2017/DMP financé par la SONABEL et passé à l'entreprise GED a été mis en vigueur en octobre 2018 pour 06 mois. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 10%.

✓ **Construction du poste 33 kV de Koudougou**

Le marché 084/2017/DMP financé par la SONABEL et passé à l'entreprise PPI-SA a été mis en vigueur le 03 décembre 2018 pour 10 mois. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 5%.

✓ **Fourniture et pose de Câble 148 mm² sur ligne 33 kV Matiakoali- Kantchari-Botou**

Le marché 166/2017/DMP financé par la SONABEL et passé à l'entreprise PPI-SA a été mis en vigueur le 26 avril 2017 pour 06 mois. PPI-SA a fourni le câble et attend de faire la pose. Mais l'entreprise SOGETEL qui est attributaire du marché 110/2015/DMP pour la fourniture et le bétonnage des supports et des accessoires dans le cadre de l'électrification des 57 Chefs-Lieux de communes rurales n'a pas encore terminé ses travaux. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 90%.

✓ **Electrification des localités de NIABOURI, BOUZOUROU, SALA**

Le marché 181/2017/DMP financé par la **SONABEL** et passé à l'entreprise SOGETEL a été mis en vigueur le 21 mai 2018 pour 08 mois. Les travaux sont en cours mais ont été suspendus de juin à octobre 2018 à cause des activités champêtres. Les travaux ont été repris en fin décembre 2018. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 0%.

✓ **Electrification des localités de ZIGA, MOUTI et KOLOKOM**

L'électrification desdites localités, objet du marché 182/2017/DMP passé à l'entreprise SOGETEL était prévue dans le financement du Programme d'Electrification des 57 Chefs-lieux de Communes rurales -vague 3. Faute de budget, elle est reversée dans le budget d'investissement SONABEL 2019. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 0%.

✓ **Electrification de 11 localités rurales**

Les travaux sont exécutés suivants deux marchés :

- le marché 138/2017/DMP financé par la SONABEL est passé à l'entreprise EODA. Il regroupe 03 lots et a été mis en vigueur le 21 mai 2018 pour 08 mois. Des difficultés d'ordre environnemental et social en cours de résolution ont perturbé les travaux. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 40% ;
- le marché 139/2017/DMP financé par la SONABEL est passé à l'entreprise SGTE. Il regroupe 02 lots et a été mis en vigueur le 21 mai 2018 pour 08 mois. Des

difficultés d'ordre environnemental et social en cours de résolution ont perturbé les travaux. Le taux d'exécution en fin décembre 2018 est de 7%.

- ✓ **Acquisition et Installation de deux autotransformateurs 30/36 kV – 10 MVA au poste 33/15 kV de Ziniaré et d'un autotransformateur 30/36 kV – 10 MVA au poste 33/20 kV de Koupéla**

Le marché 092/2015/DMP/Avenant 2 financé par l'AFD et a été passé à l'entreprise Eiffage Energy pour la fourniture des autotransformateurs et leurs accessoires, lesquels ont été réceptionnés sur site en juillet 2018. La construction des abris financée par la SONABEL est achevée. Pour des raisons d'exploitation, la SONABEL a décidé de déplacer l'autotransformateur destiné à Koupéla au poste 33/15 kV à Kaya. L'arrivée de l'expert de Eiffage, chargé d'assister la SONABEL à l'installation des autotransformateurs est attendue.

- ✓ **Création du poste d'autotransformation de Léo**

Le marché des travaux a été attribué à l'entreprise GED en septembre 2017 pour un délai de 300 jours. Les travaux sont en cours.

- ✓ **Passage en 33 kV du réseau HTA de Yako**

Le marché des travaux a été attribué à l'entreprise PPI pour un délai d'exécution de 10 mois. Les travaux sont en cours.

- ✓ **Passage en 33 kV du réseau HTA de Pô**

L'avis d'Appel d'Offres a été lancé en novembre 2018. Le processus de passation de marché est en cours.

- ✓ **Création d'un poste 33 kV à Bama**

L'avis d'Appel d'Offres a été lancé en décembre 2018. Le processus de passation de marché est en cours.

Planification, études économiques et financières

- ✓ **Etude tarifaire horizon 2030 de la SONABEL**

L'étude consiste principalement à proposer une nouvelle structure et un niveau des tarifs suivant la segmentation, le profil des utilisateurs et le mode de paiement (post-payé et prépayé), un modèle économique et financier de projection/simulation d'élaboration des tarifs et une formule de réajustement tarifaire.

Les termes de référence ont été rédigés et l'étape de l'appel à manifestation d'intérêts a été engagée et a permis de sélectionner les candidats pour l'élaboration de la short list.

- ✓ **Actualisation du modèle financier**

Le modèle financier, référence en matière de projection financière de la SONABEL, fait l'objet d'actualisation chaque année pour tenir compte de l'évolution significative de certains paramètres économiques et financiers.

En 2018, le modèle financier a été mis à jour conformément aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 et à l'évolution de la demande et des projets d'investissement.

✓ **Elaboration et assistance à la mise en œuvre d'un plan stratégique de la SONABEL**

Résolument tourné vers la recherche de la performance et de leadership dans un environnement empreint de difficultés et de défis, la SONABEL s'est engagée dans un processus d'élaboration d'un plan stratégique pour se forger une nouvelle vision pour l'horizon 2025.

Initialement, l'étude consistait en une élaboration d'un plan stratégique. Les Termes de référence ont ainsi été bâtis sur cette base et l'appel à manifestations d'intérêts a été lancé suivi du dépouillement des offres reçues. L'analyse est prévue pour début 2019. Toutefois, il convient de rappeler qu'au cours de l'année 2018, le comité de direction a bien voulu décider de l'addition du volet accompagnement à la mise en œuvre du plan stratégique sur la période sous revue. Aussi les TDRs seront repris sur cette base pour la phase de la demande de proposition pour la short list.

✓ **Détermination avec l'Autorité de Régulation du Secteur Energie (ARSE) des seuils déclencheurs de la subvention sur les prix des hydrocarbures HFO et DDO**

Conformément aux dispositions de la loi N°14-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie, l'ARSE a entre autres pour mission de veiller à l'équilibre financier du secteur dans sa globalité. Aussi, le régulateur est-il compétent pour déterminer le montant des compensations financières dues par l'Etat aux opérateurs. L'ARSE fixe, en prévision annuelle, les prix de combustibles dits « seuils combustibles » permettant d'assurer l'équilibre financier de la SONABEL. La détermination du seuil combustible engendre la budgétisation d'un plafond annuel de la subvention combustible par l'Etat.

Conformément au dispositif technique mis en place, les propositions de la SONABEL ont été faites et transmises à l'ARSE pour la détermination et la fixation des seuils déclencheurs de la subvention des prix des combustibles HFO et DDO pour l'année 2019.

Génie civil

Les études et travaux majeurs de génie civil ci-dessous énumérés ont été réalisés au cours de l'année 2018.

✓ **Travaux totalement exécutés**

- Finition des nouveaux guichets de Orodara ;
- Construction d'un hangar pour pièces lourdes au poste de Zagtoui ;
- Travaux de réhabilitation des nouveaux guichets de Kaya ;
- Construction d'un local repos pour agents de conduite à Bobo II ;
- Réfection de la voie d'accès de la centrale Ouaga II ;
- Réfection du logement d'astreinte de Gorom ;
- Réfection de clôture, portail, bâtiments (Travaux neufs) ;

- Construction clôture terrain de Garango ;
- Construction hangar clientèle guichets 1200 logements ;
- Construction hangar clientèle guichets ZAD ;
- Construction d'une cantine à la Place Naaba-Koom ;
- Construction d'une aire d'entreposage pour matériel de lignes
- Renforcement de la centrale de Diapaga ;
- Aménagement de la devanture et de la cour des guichets de Pouytenga ;
- Reprise de la peinture des villas d'astreinte de Ouaga II ;
- Reprise peinture au sol salle de machines et local 5,5 kV OHG ;
- Construction d'un enclos pour le transfo 5 MVA du poste 33/20kV de Tenkodogo ;
- Aménagement d'un container de 40 pieds pour en bureau à la centrale Komsilga.

✓ **Travaux en cours d'exécution**

- Travaux de génie civil liés au renforcement de la centrale électrique de Fada N'Gourma ;
- Projet de construction du nouveau siège de la SONABEL à Ouagadougou (projet au stade recrutement d'un architecte par concours architectural) ;
- Réalisation des travaux de sécurité incendie et de vidéo surveillance des locaux du siège de la SONABEL ;
- Fourniture, installation et mise en service au niveau du Siège SONABEL Ouaga de BAES, de BAEA, de portes pare-feu et normalisation du sens d'ouvertures des portes, d'escaliers secours et de portes secours ;
- Travaux de contrôle d'accès et de sécurité incendie des bureaux du département informatique au siège de la SONABEL et à la ZAD à Ouagadougou ;
- Travaux de construction de logements d'astreinte à Komsilga et à Zagtoui ;
- Travaux de construction d'un logement d'astreinte à la centrale de Kossodo ;
- Travaux de construction d'un logement d'astreinte à la centrale électrique Bobo II ;
- Travaux de construction d'un bâtiment à usage de bureaux à la centrale de Kossodo ;
- Travaux de construction de 02 logements d'astreinte à la centrale de Fada ;
- Travaux de construction d'un mur de clôture autour du Centre National de Conduite à la Patte d'Oie à Ouagadougou ;
- Construction de passerelles et de hangars dans les centrales électriques de Ouaga et Bobo- Travaux de construction d'un caniveau technique à plusieurs chemins de câbles à la centrale électrique de Kossodo ;
- Travaux de construction d'un caniveau technique à plusieurs chemins de câbles de 37,27 m à l'intérieur de la Centrale Ouaga II ;
- Travaux de construction d'un caniveau technique à plusieurs chemins de câbles de 33,91 m à l'intérieur du poste 90kV de Ouaga II ;
- Travaux de construction de la clôture du terrain abritant le District SONABEL dans la ville de Gaoua ;
- Travaux de construction de la clôture du terrain du centre de Manga dans la province du Zoundweogo (lot6) ;
- Travaux de construction de la clôture du terrain du Magasin Général de Koupéla dans la province du Kouritenga (lot3) ;

- Construction à Poura de la clôture du terrain de la SONABEL et d'ouvrages connexes ;
- Travaux de construction d'une clôture, d'une guérite, d'un local comptage et d'une latrine-douche sur le terrain SONABEL du centre secondaire de Zorgho ;
- Réalisation de travaux de génie civil relatifs à l'installation d'autotransformateurs dans les villes de Ziniaré et Koupéla ;
- Construction de guichets à Diébougou, clôture du terrain abritant lesdits guichets et d'ouvrages connexes ;
- Construction à Bobo-Dioulasso de la clôture de la parcelle 00 lot 17 section DE, secteur 11 et d'ouvrages connexes ;
- Construction à Bobo-Dioulasso de la clôture de la parcelle A lot 11 section DE, secteur 28, secteur 06 et d'ouvrages connexes (lot2) ;
- Travaux d'extension du bâtiment du Service Télécommunications ;
- Travaux de construction d'un dalot de 2x2.8mx2.8m au tronçon P299-P300 de la piste d'accès à la ligne 225kV du CRCB à Noumoudara-Province du Houet ;
- Travaux de construction d'une toilette extérieure et d'une aire de lavage de véhicules sur le terrain SONABEL sis Place Naaba Koom ;
- Réalisation d'un forage positif équipé à Ziga dans la province de l'Oubritenga ;
- Réhabilitation du forage et du château d'eau à la centrale de Fada N'Gourma ;
- Travaux d'aménagement d'un parking au centre national de conduite ;
- Travaux de pavage du logement d'astreinte de Ziniaré ;
- Travaux d'aménagement en bureaux des anciens guichets de Gounghin ;
- Travaux de construction d'un bâtiment à usage de vestiaires à la centrale électrique de Gaoua ;
- Travaux de construction de vestiaires sanitaires à la centrale électrique Bobo II ;
- Travaux de construction de toilettes pour les Forces de Défense et de Sécurité sur le site du poste de la Patte d'Oie à Ouagadougou ;
- Travaux de réalisation d'un forage sur le terrain SONABEL dans la ville de Gourcy ;
- Travaux de réhabilitation de la route le long du pied en rive droite du barrage de Bagré ;
- Travaux de construction d'un magasin outillage à la centrale de Bobo II
- Travaux d'aménagement de la salle de repos de Dori ;
- Extension du bâtiment des guichets SONABEL de Gorom-Gorom et Construction partielle de la clôture du terrain SONABEL de Gorom-Gorom ;
- Travaux d'extension du bâtiment administratif du centre de Gourcy ;
- Travaux de construction d'une aire de lavage à la centrale de Komsilga ;
- Travaux de construction d'une aire d'entreposage pour matériel de lignes à la Patte d'Oie ;
- Travaux de reprise du faux plancher du bâtiment du Service Conduite Réseau endommagé par l'humidité ;
- Travaux de génie civil pour la protection de 20 coffrets électriques dans la ville de Ouagadougou ;
- Construction d'un bâtiment à usage de bureaux de l'atelier d'essais et de tests du DCET et d'un local comptage ;

- Construction à Bobo-Dioulasso de hangars à la devanture des guichets du Siège, de Saint Etienne et de Accart-Ville ;
- Aménagement d'une villa en bureaux pour la Division Technique n°2 de la Direction Régionale de l'Ouest à Bobo.

✓ **Travaux en cours d'adjudication**

- Construction d'une toilette extérieure pour Vigiles au Siège du PEPU ;
- Aménagement d'un parking visiteur à l'entrée du site de la patte d'oie / Direction du Transport ;
- Construction d'une salle de réunion pour le DCET ;
- Pavage de la devanture du bâtiment abritant le SCE / DCET ;
- Construction de local gardien aux postes 90 kV de Ouaga 2000, Ouaga II, Ouaga I, Komsilga, Kossodo / Département Transport ;
- Travaux de protection du pylône N°424 de la ligne 132 kV Zano / Département Transport ;
- Construction d'un poste de sécurité pour la police / Département Transport ;
- Construction d'un hangar parking / Département Transport ;
- Complément clôture de la cour de Gorom-Gorom ;
- Construction de latrines extérieures pour le personnel du centre et la clientèle de Tenkodogo ;
- Construction d'une guérite à SONABEL de Tenkodogo ;
- Construction d'un forage positif équipé d'un château métallique de 20 m3 pour le service de Pouytenga ;
- Construction de toilette extérieure pour les guichets de Pouytenga ;
- Construction de toilette extérieure pour le logement d'astreinte de Pouytenga ;
- Construction de latrine extérieure à Boulssa ;
- Construction d'une guérite au logement d'astreinte du DRN ;
- Construction de la Clôture du domaine de Yako ;
- Construction de la clôture de l'ancien site de la Sonabel Gourcy ;
- Construction d'un Hangar d'accueil au niveau des guichets de Kongoussi ;
- Construction d'une cellule de stockage pour le matériels à Toma ;
- Construction de clôture de trois logements à Bagré / DPHER ;
- Construction de quatre latrines extérieures à Bagré / DPHER ;
- Construction de clôture de quatre logements à Kompienga / DPHER ;
- Construction de trois latrines extérieures à Kompienga / DPHER ;
- Construction escalier d'accès à la prise d'irrigation à Bagré / DPHER ;
- Construction de toilettes à la centrale de Ziga / DPHER ;
- Construction d'un forage et son raccordement au château d'eau / Centrale Kossodo ;
- Construction cuve 150 m3 e au forage centrale de kossodo / Centrale Kossodo ;
- Construction de vestiaires pour le personnel de la centrale Komsilga ;
- Construction latrine extérieure pour le logement d'astreinte de Dori ;
- Remblai pourtour de la centrale Dori ;
- Construction aire de stockage de déchets de production Ouahigouya ;
- Construction d'un parking pour les agents de la Production OHG ;
- Construction d'un bac de stockage de 2000 m3 à Bobo II ;
- Construction de passerelles et hangars de jaugeage à Bobo II ;
- Construction d'un local pour générateurs à mousse à Bobo II ;
- Construction d'un hangar et bancs au niveau du dépotage à Bobo II ;

- Confection de dalles pour caniveau entre nouvelle et ancienne à Bobo II ;
- Rehaussement du mur côté Ouest de la centrale à Bobo II ;
- Dallage du parc combustible, construction d'un caniveau eaux pluviales, reprise de peintures du bâtiment de commande et du bâtiment de centrale électrique de Bobo II ;
- Finition des travaux de réalisation d'un forage à la centrale solaire de Ziga ;
- Finition des travaux de réhabilitation d'un forage et d'un château d'eau à la centrale électrique de Fada N'Gourma.

✓ **Travaux en instance de démarrage**

- Travaux de construction du nouveau siège de la Direction Régionale du Centre Ouest (DRCO) à Koudougou ;
- Construction de guichets à Zagtoui, clôture du terrain abritant lesdits guichets et d'ouvrages connexes ;
- Construction de guichets à Saaba, clôture du terrain abritant lesdits guichets et d'ouvrages connexes ;
- Construction à Ouagadougou de la clôture de la parcelle 01 lot 25 section 119, secteur 24 et d'ouvrages connexes (lot1) ;
- Construction à Nouna de la clôture du terrain de la SONABEL, d'une guérite, d'un local comptage et de toilettes extérieures ;
- Travaux de construction de la clôture du terrain du centre de Pô dans la province du Nahouri (lot5) ;
- Travaux de construction de la clôture du terrain du centre de Boulsa dans la province du Namentenga (lot4) ;
- Construction d'un hangar à usage de parking au Service Travaux Sous tension (TST) à Ouagadougou ;
- Construction d'une salle de courrier au siège de la SONABEL ;
- Travaux de pavage de la cour des parkings sur le terrain SONABEL sis place Naaba Koom ;
- Travaux de réfection du réfectoire et d'un dortoir au CFP à Ouagadougou ;
- Aménagement des salles en réfectoire et en local télévision au CFP à Ouagadougou ;
- Travaux de génie civil de renforcement et de réfection des postes.

Normalisation – Environnement – Qualité

Le Département Normalisation, Environnement et Sécurité est actuellement scindé en deux départements : le Département Sécurité et le Département Normalisation, Environnement et Qualité.

En 2018, les activités relatives à la sécurité et à la normalisation ont concerné :

1. *Le suivi et l'application des normes en matière de prévention et de sécurité au travail,*
2. *L'acquisition des outillages et des matériels de sécurité.*
3. *La rédaction des procédures administratives, comptables et financières*
4. *La démarche Qualité en vue de la certification ISO 9001*
5. *La réalisation d'études environnementales et leurs mises en œuvre dans l'exécution des projets d'équipements*
6. *La poursuite de la mise en œuvre du Projet PCB*
7. *La gestion environnementale des unités fonctionnelles*

Les objectifs recherchés au cours de l'année 2018 sont :

- Avancement dans la démarche vers la certification Qualité ISO 9001;
- Poursuite de la rédaction des procédures administratives, financières et comptables.

Domaine de la démarche qualité

✓ **Poursuite des activités de sensibilisation du personnel**

Dans le cadre des activités liées à la poursuite de la démarche qualité, l'année 2018 a été mise à profit pour effectuer six (06) séances de sensibilisation et renforcer les connaissances d'environ cent-vingt (120) agents sur les concepts de base de la démarche qualité. Actuellement, environ six-cents (600) agents ont été sensibilisés sur la qualité ISO 9001 depuis 2015. L'audit Diagnostic Qualité ISO 9001 2015a été réalisé avec l'appui de l'ABMAQ (Association Burkinabè pour le Management de la Qualité).

✓ **Relecture des procédures de la Société**

La relecture des procédures administratives, comptables et financières commencée en mi-décembre 2015, n'a pas connu un avancement significatif en 2018, mais une analyse et une correction approfondie des trois volumes ont été effectuées, ce qui a permis de situer le niveau global de la rédaction des procédures administrative, comptable et financière à 52%.

✓ **La participation à la Journée Nationale de la Qualité**

Sur invitation de l'Association des Professionnels de la Qualité de Côte d'Ivoire à l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ), le département Qualité et Normalisation a participé aux Journées Nationales de la Qualité organisées à Abidjan du 21 au 26 octobre 2018.

La participation aux journées Nationales de la Qualité (JNQ) du Burkina du 28 au 30 novembre 2018, a été productive au titre du marketing de la SONABEL à travers :

- L'animation d'un stand durant les trois (03) jours des JNQ ;

- L'obtention du troisième Prix de la Productivité Membre (PPM) de l'ABMAQ.
Le département a par ailleurs participé aux travaux du Comité Technique de Normalisation Environnement organisé par l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Météorologie et de la Qualité (ABNORM)

Domaine de l'environnement

Les interventions du Service Environnement s'articulent principalement sur deux axes :

- La gestion environnementale des unités fonctionnelles ;
- Les évaluations environnementales relatives aux projets d'équipements.

Ainsi, le Service Environnement a conduit et suivi la gestion environnementale des unités en assurant :

- Un renforcement de capacité par des séances de formation et de sensibilisation sur la gestion environnementale ;
- Le suivi de la gestion des différents déchets, des nuisances et de la pollution résultant des activités des grandes unités ;
- Le suivi de la mise en œuvre du nouveau Système de Management Environnemental relatif aux transformateurs électriques en rapport avec le Projet Sous Régional sur la gestion des PCBs ;
- la poursuite des évaluations environnementales en accompagnement des projets d'interconnexion électriques et des différents projets d'alimentation électrique des nouvelles localités.

Ce dernier volet a été le plus prépondérant et a occupé le département la majeure partie du temps au cours de l'année 2018.

✓ La Gestion Environnementale des unités

La gestion environnementale des unités participe de la mise en œuvre du SGE (Système de Gestion Environnementale) de la SONABEL ; les principaux résultats atteints sont :

- 14 correspondants Environnements de la Production ont été sensibilisés en gestion environnementale et en particulier sur le SGE de la SONABEL ;
- 35 agents de centrale de Ouahigouya ont été sensibilisés en gestion environnementale et en particulier sur le SGE de la SONABEL ;
- L'inventaire et l'analyse PCB de nouveaux transformateurs ont été réalisés dans le cadre du Projet Sous Régional PCB et dans le cadre de la mise en œuvre du Système de Management Environnemental (SME) des transformateurs de la SONABEL ;
- les déchets solides ont été quantifiés et régulièrement enlevés dans les grandes unités ;
- la participation à plusieurs ateliers organisés par le Ministère en charge de l'environnement ;
- les déchets liquides sont traités avant leurs rejets dans les caniveaux d'eaux pluviales, dans les grandes centrales : Komsilga, Kossodo, Ouaga2, Bobo 2, Bobo 1, Ouahigouya, Dédougou ;

- la poursuite du bio-traitement des sols pollués par les hydrocarbures sur le site de Kossodo et les analyses de sols ont montré que la décontamination est effective.
- la dépollution de la nappe phréatique sur le site de la centrale Ouaga 1 a été poursuivie et les dernières analyses des eaux pompées montrent que la contamination de la nappe par les hydrocarbures a nettement baissé.

✓ **Gestion Environnementale de projets d'équipements**

La gestion environnementale des projets d'équipements se réalise principalement à travers les études environnementales ; celles-ci visent surtout le respect de la réglementation nationale et la prise en compte des exigences environnementales et sociales préconisées par les institutions de financement dans la conduite des projets de construction des infrastructures électriques.

En 2018, la gestion environnementale des projets d'équipements a concerné notamment :

- La gestion environnementale du Projet d'Appui au Secteur de l'électricité (PASEL) relative :
 - au suivi de la mise en œuvre PGES et du Plan Hygiène Sécurité Environnement (PHSE) de l'entreprise IMM chargée de la construction et la réalisation de la centrale thermique 7.5 MW de Fada et la réalisation des mesures des paramètres environnementaux du site du projet à Fada;
 - à l'obtention de l'Avis de Non Objection de la Banque Mondiale sur les Termes de Références des NIES et PAR des projets de lignes électriques 90 kV Ziniaré-Kaya, Wona-Dédougou et Pâ-Diébourgou et des projets de centrales solaires 10 MWc à Kaya et 20 MWc à Koudougou; la synthèse de ces TDR pour les besoins d'élaboration des DP ;
 - la contribution à l'analyse des offres des Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la sélection des short-lists de consultants pour la réalisation des études environnementales ;
 - à la recherche et l'acquisition des terrains destinés à la construction des centrales solaires 10MWc à Kaya et 20 MWc à Koudougou ;
- le suivi environnemental et social du Projet d'interconnexion Bolgatenga-Ouagadougou portant sur :
 - la poursuite des activités de mise en œuvre des protocoles d'exécution avec le BUNEE, l'OFINAP et la DREDD/CS, relatifs aux compensations découlant des impacts négatifs provenant de la traversée du Parc National Kaboré Tambi (PNKT), lesquelles compensations contribuent au renforcement de la sécurisation environnementale de ce parc ;
 - le suivi par le BUNEE des bases-vies et de la mise en œuvre du PAR ;
 - la libération du couloir, la vérification et la gestion des plaintes et réclamations ;
 - la finalisation de la réalisation des dédommagements complémentaires de biens affectés et surtout des terrains bornés ;
 - la participation à la résolution des cas d'accidents survenus sur le chantier par l'entreprise EIFFAGE;

- la transmission à la DGI (DADF) des cas de contentieux non encore résolus relatifs aux terrains bornés traversés par la ligne électrique ;
 - l'élaboration des rapports finaux des dédommagements, de la mise en œuvre du PAR et du rapport sur le reboisement compensatoires ;
- Le suivi environnemental et social du PERREL avec :
- le recrutement d'un consultant pour la réalisation des NIES et PAR du projet de la ligne 90 Kv Kossodo – Ziniaré ;
 - le recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration de l'EIES, la réception et l'amendement de ce rapport et sa transmission au ministère en charge de l'environnement (BUNEE) en vue de l'obtention de l'Avis de Faisabilité Environnementale du projet de construction d'une centrale de 50MW à Kossodo ;
 - l'actualisation des études environnementales et sociales de la ligne 132 kV Zano-Koupela, le suivi de l'enquête publique et la tenue de la session COTEVE par le BUNEE, la réalisation des indemnisations aussi bien pour la ligne que pour le terrain du poste de koupéla ;
 - la transmission du courrier au ministère en charge du foncier (DGI/DADF) en vue d'engager la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) ;
- Le suivi environnemental et social du projet Dorsale Nord 330kV portant sur :
- la tenue de la session COTEVE en vue de l'émission de l'Avis de Faisabilité environnementale par le Ministère en charge de l'environnement, du projet de ligne d'interconnexion électrique 330 kV Dorsale Nord ;
 - la publication dans les journaux et sur les sites internet de la SONABEL et de la Banque Mondiale, des rapports de l'EIES, du PAR et du PGES de la ligne 330 Kv ;
 - la pose des bornes le long du tracé de la ligne 330Kv et de la tenue des réunions d'information du public dans les chefs-lieux de provinces concernés ;
 - la sélection de consultants pour la réalisation d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), d'un cadre politique de réinstallation des populations (CPRP) du volet électrification rurale ; d'une notice d'impact environnemental et social (NIES) et d'un plan d'action de réinstallation (PAR) de la ligne d'alimentation des villages de Kuidi et de Koala ; l'approbation des rapports correspondants et leurs publications sur les sites de la Banque mondiale et de la SONABEL ;
 - l'émission de l'Avis de Faisabilité environnementale par le Ministère en charge de l'environnement des Avis de Faisabilité Environnementale relatifs aux rapports CGES/ CPRP et NIES/PAR ;
 - l'élaboration des TdR pour le recrutement d'un expert en sauvegardes environnementales pour le compte de la prochaine unité d'exécution du projet d'électrification rurale ;
 - les réalisations d'enquêtes sociales, la finalisation des enquêtes détaillées, l'élaboration des rapports d'EIES et de PAR du projet de renforcement du RNI par la construction des lignes électriques 90Kv Kossodo-poste de l'Est, poste de l'Est- patte d'Oie d'une part et d'autre part la ligne 225Kv poste de l'Est-jonction Bolga-Zagtouli et le passage en 90 Kv de la ligne Ouaga-Koudougou ;

le suivi de l'enquête publique et de la session COTEVE conduite par le BUNEE (Bureau National des Evaluations Environnementales) ; la transmission d'un dossier au ministère en charge du foncier (DGI/ DADF) en vue d'engager la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) ;

- la continuité des dédommagements dans toutes les régions concernées par le Projet d'électrification de 57 chefs-lieux de communes, à l'exception des régions du Sahel et du Nord pour cause d'insécurité, ainsi que la poursuite du traitement des dossiers de chantiers arrêtés pour cause de refus de coupe des arbres, ceci en partenariat avec les Directeurs Régionaux de l'environnement et des Maires de communes concernées ;
- le suivi environnemental du PEPU avec la tenue d'une rencontre avec les maires des arrondissements concernés de la ville de Ouagadougou avec lesquels des protocoles relatifs aux sensibilisations des populations, ont été signés ; l'élaboration du protocole de suivi du PGES par le BUNEE ;
- la vérification et le traitement des plaintes provenant de la réalisation des travaux de lignes d'interconnexion électriques Ouaga – Ouahigouya et Fada-Matiacoali sous financement AFD, et la poursuite de la réalisation des dédommagements complémentaires et des terrains bornés ; et la transmission au ministère en charge du foncier (DGI /DADF) du dossier des contentieux nés des traversées (par les lignes) des terrains bornés appartenant à des particuliers ;
- le dédommagement de propriétaires terriens pour l'acquisition du terrain de 3.9 ha dans la Commune de Kantchari en vue de la construction d'un poste électrique ;
- l'appui à l'acquisition du terrain de 55 ha à Matourkou pour la construction d'une centrale solaire dans le cadre du projet régional solaire du WAPP.
- la commande adressée à la DREEVCC / Cascades en vue de l'inventaire des biens affectés par la construction de la ligne électrique 33 kV Ouélieni-Nambouena ;
- l'initiation de la commande avec la DREEVCC/HB pour des biens affectés par le projet de ligne électrique 33 kV Nasso-Banzon
- la commande adressée aux DREEVCC / Centre-Sud, / Plateau central, / Centre Est et / Boucle du Mouhoun pour la réalisation des inventaires détaillés des biens affectés par le projet d'électrification de 11 localités situées dans lesdites Régions ;
- une commande adressée à la DREEVCC/EST en vue de l'inventaire détaillé des biens affectés par le projet de ligne électrique 33 kV Kogoli-Popeli ; l'inventaire est réalisé et le rapport y relatif est élaboré ;
- le dédommagement des personnes affectées par le projet de ligne d'électrique 33 kV Bouga-Rondo ;

- la Gestion du volet environnement de l'étude de faisabilité du projet d'interconnexion entre les réseaux électrique 132 kV et 161 kV, de la SONABEL d'une part et de la CEB d'autre part ;
- Le suivi de l'étude environnementale et sociale relative à l'étude de faisabilité du projet Yeleen relatif à la construction de centrales solaires à Ouaga Nord-Ouest, à Dori, à Gaoua, et à Diapaga.
- ✓ **Gestion environnementale des lignes électriques, et acquisitions de terrains pour des ouvrages électriques – 2018**

Projets dont la gestion environnementale s'est achevée en 2018.

N°	PROJET	ACTIVITES	COUTS	TOTAL
1	INTERCONNEXION Dorsale Nord 330 KV	Consultants EIES, PAR, CGES, CPRP Electrification Rurale	69 879 600	78 554 150
		Publication rapports Dorsale Nord et Electrification rurale	310 650	
		Session COTEVE 330 kV	4 157 900	
		Mission BUNEE et session COTEVE E. Rurale	4 206 000	
2	Electrification des 57 localités	Prestations Consultant SERF	60 003 000	351 213 000
		Dédommagements	284 514 000	
		Coût des suivi / DREEVCC		
		- Sud-Ouest	1 920 000	
		- Cascades	312 000	
		-Centre Est	432 000	
		- Boucle Mouhoun	2 312 000	
	- Sahel	1 720 000		
3	PASEL : CENTRALES SOLAIRES KOUDOUGOU 20 MWc - KAYA 10MWc	Frais études terrain Kaya	9 830 000	144 989 517
		Dédommagements terrain Kaya	49 792 568	
		Prise en charge Autorités Communales de Kaya	725 000	
		Frais études terrain Koudougou	9 804 250	
		Dédommagements terrain Koudougou	74 162 699	
		Prise en charge Autorités Communales de Koudougou	675 000	
4	EXTENSION RESEAUX RNI - 90 KV & 225 KV	Prise en charge Personnes Ressources	514 200	13 292 700

N°	PROJET	ACTIVITES	COUTS	TOTAL
		Actualisation EIES - Consultant	3 475 000	
		Enquête publique / BUNEE	5 871 000	
		Couverture médiatique / Vidéo	800 000	
		Reproduction des rapports	645 000	
		Session COTEVE / BUEE	1 987 500	
5	PERREL - 132 KV ZANO - KOUPELA & RENFORCEMENT 50 MW (KOSSODO)	Actualisation EIES, DREEVCC/Centre Est	3 500 000	211 039 775
		Dédommagements ligne 132 kV	180 049 350	
		Prise en charge Personnes Ressources	700 000	
		Dédommagements terrain Koupéla Poste 132/33 KV	5 290 700	
		Délimitation du terrain	280 000	
		Enquête publique BUNEE	6 952 900	
		Couverture médiatique / Vidéo	900 000	
		Session COTEVE Zano-Koupéla /BUNEE	3 345 700	
		EIES 50 MW Kossodo - Consultant	9 800 000	
		Reproduction de rapports/enquête publique Zano-Koupéla	221 125	
6	LIGNE 33 KV NASSO	Inventaire détaillé DREEVCC/HB	300 000	300 000
7	LIGNE 33 KV Nambouèna	Inventaire détaillé DREEVCC/Cascades	768 000	768 000
8	INTERCONNEXION BOLGA - OUAGA 225 KV	Dédommagements complémentaires des terrains bornés	7 575 000	20 373 040
		Dédommagement Elec. Rurale	962 000	
		Suivi PGES/BUNEE	5 296 040	
		Vérification accidents- Consultant	6 540 000	
9	INTERCONNEXION OUAGA - OUAHIGOUEYA 90 KV	Dédommagements complémentaires des terrains	3 928 000	3 928 000
10	LIGNE 33 KV Bouga-Rondo	Dédommagements	1 472 000	1 872 000
		Inventaire détaillé DREEVCC/Nord	400 000	
11	LIGNE 33KV Kogoli -Popéli - Napokonré	Inventaire détaillé DREEVCC/Est	880 000	880 000
12	TERRAIN POSTE KANTCHARI	Dédommagement terrain	5 951 000	7 126 000

N°	PROJET	ACTIVITES	COUTS	TOTAL
		Prise en charge Autorités Communales	1 175 000	
13	SUIVI (PEPU) ENVIRONNEMENTAL	Coût suivi / Mairie Ouaga	490 000	490 000
14	FORMATION LEGISLATION ENVIRONNEMENTALE	Consultant CAJFE	6 791 850	6 791 850
TOTAL GENERAL :			841 618 032	

✓ Gestion environnementale des unités

La gestion environnementale des unités fonctionnelles et les évaluations environnementales relatives aux projets d'équipements sont contenues dans les tableaux ci-après :

Statistiques sur la pollution

	DESIGNATION		UNITE	AN 2017	AN 2018
CONSOMMATION	Eau		L	107 605 000	71 848 000
	Produits chimiques	Algicide	kg	1235	578
		soude	kg	755	0
		RD11-13.25, Nalco, B117 ; Z320...	kg	12 971	8517
		Solvant	L	1480	315
		Sel axial	kg	2925	4825
		Savon liquide	L	1043	2095
		Pâte Arma	kg	1227	1298
PRODUCTION	Déchets liquides	Boues d'hydrocarbures	L	1 157 690	954 360
		Eaux usées	L	7 922 000	10 336 000
	Déchets solides	Filtres	unité	230	75
		Chiffons et sciure de bois	kg	19 217	440
		Objets métalliques	kg	33	51
		Plastiques	kg	761	169
		Papiers, feuilles	fût		1 176
	Polluants gazeux	CO2	kg	557 963 220	583 941 295
		CO	kg	1 881 044	1 957 195
		NO	kg	8 155 043	8 527 562
		NO2	kg	805 897	860 894
		SO2	kg	3 821 093	3 925 845
	Cession/vente	Boues d'hydrocarbures	L	897 600	925 000

Projet d'Electrification des zones Péri-Urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso(PEPU)

Le Projet d'électrification des zones péri-urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso a procédé au cours de l'année 2018 à la réalisation des infrastructures confiées aux deux entreprises.

✓ **Exécution du projet en 2018**

Le Projet d'électrification des zones péri-urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (PEPU) est un projet d'investissement portant sur l'extension des réseaux électriques et la réalisation de branchements. L'objectif visé est d'accroître le taux d'accès à l'électricité au Burkina Faso et plus spécifiquement dans les quartiers périphériques des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

En effet, ces derniers ont connu un important développement démographique au cours des dix dernières années mais ne bénéficient toujours pas d'accès à l'électricité. Le projet vise donc la restructuration et l'extension des réseaux de distribution en moyenne et basse tension dans les deux plus grandes villes du pays, le renforcement et la création de postes de transformation et la réalisation de 17 500 branchements au profit des ménages.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- renforcer les réseaux électrique de distribution dans les deux villes et les étendre aux quartiers loties et habitées mais non encore électrifiées ;
- réaliser des branchements au profit de la population des deux villes ;
- réaliser l'étude de restructuration et d'extension des réseaux électriques de Bobo-Dioulasso et l'étude de création des centres de conduite des réseaux de distribution de Ouaga et de Bobo.

L'état d'exécution du projet en 2018 est donné ci-après par composante :

Composante A : Infrastructures électriques

Elle est la plus importante du projet et est constituée de la fourniture de matériels et équipements électriques et de la réalisation des travaux d'extension et de restructuration des réseaux électriques dans les deux villes. Cette composante comprend également la réalisation de 17 500 branchements au profit des ménages.

✓ ***Extension et restructuration des réseaux MT/BT de Ouagadougou***

Deux entreprises ont été recrutées suite à deux appels d'offres internationaux, pour la construction des infrastructures électriques à Ouagadougou. Il s'agit de :

- Angelique International Limited (Inde) pour la réalisation des travaux d'extension et de restructuration des réseaux électriques MT/BT dans les zones nord de Ouagadougou à travers deux contrats (lot 1 et lot 2) ;
- INEO Energy & Systems (France) pour la réalisation des travaux d'extension et de restructuration des réseaux électriques MT/BT dans les zones sud de Ouagadougou à travers deux contrats (lot 3 et lot 4).

- Travaux de restructuration et d'extension des réseaux électriques dans la zone Nord de Ouagadougou (Angelique International Ltd : lots 1 & 2)

L'ordre de service de commencer les travaux a été remis à l'entreprise pour compter du 1^{er} décembre 2017. La visite de remise des sites des travaux à l'entreprise Angelique International Ltd s'est déroulée du 20 au 22 décembre 2017.

Concernant l'approvisionnement en matériels, l'année 2018 a été marquée par l'approbation de la documentation technique ainsi que le lancement des fabrications des matériels et équipements électriques nécessaires aux travaux.

Une partie des matériels et équipements électriques comprenant 42 postes cabines préfabriqués sur 72 postes prévus ; 55,01 km de câble moyenne tension 12/20 kV sur 115 km de câble MT prévus, ainsi que 238,22 km de câble torsadé basse tension (3x70+54,6) mm² sur 471 km prévus, a été réceptionnée du 07 au 14 novembre 2018 chez le fabricant Nexans au Maroc. Ces matériels et équipements électriques sont en cours d'expédition.

Selon le calendrier prévu dans le contrat, la fabrication des matériels et équipements électriques est prévue s'achever huit (08) mois après la mise en vigueur des contrats, soit au plus tard le 31 janvier 2019. Il y a un risque de dépassement de ces délais car au 15 novembre 2018, l'entreprise n'avait toujours pas confirmé certaines commandes auprès de ses fabricants de matériels. Une mise en demeure a été adressée à cet effet à l'entreprise par correspondance N°LK/KR/N°136/2018/PEPU datée du 26 novembre 2018. La copie de cette correspondance a été envoyée le 05 décembre 2018 à la Direction de la Dette Publique du Burkina pour transmission à la BAD pour son information.

Pour le montage des réseaux, une visite d'approbation des tracés des lignes souterraines s'est tenue du 22 au 25 mai 2018 et a connu la participation de l'ingénieur-conseil, du futur bénéficiaire des ouvrages à savoir la Direction de la Distribution de la SONABEL ainsi que la CE-PEPU. Les études d'exécution des travaux sont approuvées à 60% par l'ingénieur-conseil. Le calcul mécanique des lignes aériennes 33 kV du lot 2 sont approuvés ; celles des lignes 15 kV des deux lots ainsi que des lignes 33 kV du lot 1 sont en attente d'actualisation suite aux observations faites par l'ingénieur conseil.

Le montage des réseaux ne pourra débuter que lorsque les matériels électriques notamment les poutrelles métalliques et conducteur cuivre nu nécessaire pour la mise à la terre des supports HTA, seront livrés sur site à Ouagadougou.

De façon globale, l'on note une lenteur de l'entreprise Angelique International Ltd dans l'exécution des deux contrats et il est à craindre un éventuel dépassement de délais.

La date de fin contractuelle de l'ensemble des travaux est fixée au 30 novembre 2019. Il convient également de noter que certaines sections prévues être électrifiées par le PEPU l'ont déjà été par la SONABEL dans le cadre de ses programmes travaux annuels. L'inventaire des reliquats de matériels et équipements électriques concernés sera fait à la fin des études d'exécution et ceux-ci seront redéployés sur d'autres sections qui seront définies par la SONABEL.

- Travaux de restructuration et d'extension des réseaux électriques dans la zone Sud de Ouagadougou (INEO Energy & Systems : lots 3 & 4)

L'ordre de service de commencer les travaux a été remis à l'entreprise pour compter du 1^{er} décembre 2017. Les visites de remise des sites de travaux à l'entreprise INEO Energy & Systems se sont déroulées du 12 au 15 décembre 2017.

Pour l'approvisionnement en matériels, l'année 2018 a été marquée par la fabrication et la livraison sur le site à Ouagadougou de tous les matériels et équipements électriques nécessaires aux deux (2) lots de travaux. L'ensemble de la documentation technique desdits matériels et équipements électriques a été approuvé au préalable par l'ingénieur-conseil avant le lancement des commandes. Ces matériels ont été fabriqués et réceptionnés dans les usines avec la participation de l'ingénieur-conseil, des représentants de la CE-PEPU et de la SONABEL.

Toutes les études d'exécution des travaux sont approuvées par l'ingénieur-conseil. Les travaux de fonçage sous bitume pour permettre la pose du câble souterrain MT sous les chaussées sont achevés. Les travaux de génie civil pour l'extension des bâtiments des postes sources de Patte d'Oie et de Ouaga 2 sont également terminés. Le montage des réseaux MT et BT sur le terrain a débuté au cours du mois de novembre 2018. Au 31 décembre 2018, le taux d'exécution des travaux de montage des réseaux est évalué à 31,68% pour le lot 3 et 32,86% pour le lot 4. De façon globale, l'on note une évolution satisfaisante des deux lots de travaux confiés à l'entreprise INEO Energy & systems.

Il convient également de noter que certaines sections prévues être électrifiées par le PEPU l'ont déjà été par la SONABEL dans le cadre de ses programmes travaux annuels. L'inventaire des reliquats de matériels et équipements électriques concernés a été fait à la fin des études d'exécution. Le projet est en attente de la liste des nouvelles sections à communiquer par la SONABEL pour la pose de ces reliquats.

✓ *Extension et restructuration des réseaux MT/BT de Bobo Dioulasso*

Ces travaux comprennent trois (3) lots. Suite à un appel d'offres ouvert lancé le 09 janvier 2017, deux entreprises ont été recrutées pour la fourniture du matériel et équipements électriques ainsi que le montage des réseaux. Il s'agit de Général d'Electricité et Divers (GED) pour le lot 1 et PPI-BF pour les lots 2 & 3.

- Travaux de restructuration et d'extension du réseau moyenne tension de Bobo- Dioulasso et création d'un nouveau départ 15 kV au poste de Kwa (GED)

Suite à l'émission de l'ordre de service de commencer les travaux, une visite de remise des sites à l'entreprise GED a été effectuée le 21 août 2017 par la CE-PEPU.

Toute la documentation technique des matériels et équipements électriques nécessaires aux travaux a été approuvée par l'ingénieur-conseil.

Les plans d'exécution des travaux ainsi que les calculs mécaniques des lignes, réalisés par l'entreprise GED, ont été approuvés par l'ingénieur-conseil. La réception du piquetage des travaux a été faite au cours du mois de mai 2018 par l'ingénieur-

conseil avec la participation des futures bénéficiaires des ouvrages notamment la Direction de la Distribution de la SONABEL ainsi que la cellule d'exécution du PEPU. Le bétonnage des supports est achevé. Au 31 décembre 2018, le taux d'avancement global des travaux de montage des réseaux est estimé à 47,25%.

Il y a lieu de noter qu'une certaine lenteur a été constatée dans la mise en œuvre des travaux par GED. Le délai contractuel d'exécution des travaux a expiré le 21 août 2018 sans que la totalité des matériels ne soit livrée sur site. Suite à la mission de supervision de la BAD, il a été recommandé de proroger le contrat de l'entreprise afin de le maintenir actif et permettre l'achèvement des travaux. L'avenant y relatif est en cours de signature.

Tous les matériels et équipements électriques nécessaires aux travaux ont été livrés sur site à Bobo-Dioulasso. Leur mise en œuvre est en cours.

Les plans d'exécution des travaux, soumis par l'entreprise PPI-BF, ont été approuvés par l'ingénieur-conseil. Le piquetage des travaux et les fouilles ont été réceptionnés au cours du mois de mai 2018. Le levage, le bétonnage des supports ainsi que le tirage des conducteurs MT & BT sont en cours de réalisation par l'entreprise. Au 31 décembre 2018, l'avancement des travaux de montage des réseaux sur le terrain est évalué à 71% pour le lot 2 et 95% pour le lot 3.

Il convient de noter que le délai d'exécution de douze (12) mois pour chacun des contrats a expiré le 21 août 2018 sans que les travaux ne soient entièrement achevés. Cela s'explique en partie par le fait que certaines sections initialement prévues être électrifiées dans le cadre des travaux du PEPU l'ont déjà été par la SONABEL à travers leurs programmes travaux annuels. Des nouvelles sections de substitution ont été communiquées à l'entreprise par la SONABEL au cours du mois d'octobre 2018 afin de permettre la pose de la totalité du matériel commandé dans le cadre des travaux du Projet. Suite à la mission de supervision de la BAD, il a été recommandé de faire un avenant aux deux contrats pour entériner ces nouvelles sections. La signature desdits avenant est en cours.

✓ ***Acquisition de matériels de branchement et de comptage à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso***

Il est prévu dans le cadre du Projet la réalisation de 17 500 branchements au profit des bénéficiaires.

A l'évaluation du Projet en mars 2016, il a été prévu l'acquisition de compteur d'énergie à prépaiement afin de permettre le raccordement des populations bénéficiaires dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Actuellement, la SONABEL, bénéficiaire des ouvrages du Projet, est en cours de modernisation de son système de gestion clientèle par la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion clientèle et par l'installation des compteurs d'énergie **intelligents** à prépaiement. Ce type de comptage offre à la SONABEL, d'une part la possibilité de mesurer à distance l'énergie consommée chez ses abonnés et d'autre part, d'avoir

une meilleure vision sur l'état de fonctionnement du réseau par la mesure de la tension desservie chez ses abonnés. Cela permettra à la SONABEL de minimiser la fréquence des pannes sur le réseau ainsi que leur ampleur, et contribuera de ce fait à améliorer la qualité de la fourniture d'électricité aux abonnés bénéficiaires. Par correspondance réf. 2018-000953/MINEFID/SG/DGTCP/DDP du 05 Juillet 2018, une requête a été soumise à la BAD afin de solliciter leur autorisation pour le changement du type de compteur et l'usage des supports en bétons en remplacement des poutrelles métalliques initialement prévus pour les branchements. Par correspondance référencée COBF/EXT/LRK/18-09-18/2439 du 19 septembre 2018, la BAD a émis son avis de non-objection à la requête sous réserve que la SONABEL prenne en charge les éventuels surcoûts qu'engendrerait cette modification.

Le Dossier d'appel d'offre pour la fourniture desdits matériels de branchement et de comptage, transmis le 29 mai 2018 à la DGCMEF pour publication, a été publiée dans le Quotidien n° 2353 du mardi 10 juillet 2018. Un rectificatif portant sur la date de remise des offres a été publié dans le quotidien n°2354 du mercredi 11 juillet 2018. A la demande des soumissionnaires, la date de dépôt des offres initialement prévue le 24 août 2018 a été reportée au 14 septembre 2018.

Les offres ont été reçues le 14 septembre 2018 et ouvertes le même jour. L'analyse des offres a été achevée. Il reste à faire valider les résultats de l'évaluation des offres par la CAM/SONABEL avant leur transmission à la DG-CMEF pour publication.

Il convient de noter que le changement du type de compteur et de support de branchement a induit un retard dans la mise en œuvre de cette sous composante du Projet. Il devient urgent d'accélérer le processus afin de permettre la réalisation des branchements au profit des populations dès l'achèvement des tranches de travaux des entreprises.

Composante B : Etudes

Cette composante porte sur la réalisation de l'étude de restructuration d'extension des réseaux électriques et de création d'un Bureau Central de Conduite (BCC) à Bobo-Dioulasso (y compris les études d'impact environnemental et social (EIES) ; et la réalisation de l'étude de création d'un Bureau Central de Conduite (BCC) des réseaux de distribution à Ouagadougou.

L'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste restreinte des six (6) cabinets a été publié le 05 mai 2017 dans le UNDB sous la référence AfDB446-05/17 et sur le site internet de la BAD. Les offres ont été reçues le 29 mai 2017 et ouvertes le même jour. L'analyse des offres a été faite et le rapport d'analyse a été validé le 04 juillet 2017 par la CAM de la SONABEL. Les résultats de l'évaluation comprenant le projet de liste restreinte des six (6) consultants ont été transmis, par correspondance N°2017-00930/MINEFID/SG/DGTCP/DDP/sod/doh du 26 juillet 2017, à la BAD pour avis. L'avis de non-objection de la Banque sur la liste restreinte des six (6) cabinets retenus a été reçu le 06 octobre 2017.

La Demande de Propositions y relative a été envoyée aux six (06) cabinets le 26 février 2018. Les offres ont été reçues le 13 avril 2018 et analysées. Les résultats de l'évaluation des offres techniques, soumis le 13 juin 2018 à la BAD, ont reçu l'avis de

non-objection de celle-ci le 13 septembre 2018. Les offres financières ont été ouvertes le 21 septembre 2018. Leur examen par la sous-commission technique d'analyse des offres s'est achevé au cours du mois de décembre 2018. Il reste à faire valider les résultats par la CAM/SONABEL avant leur transmission à la BAD pour avis.

Il convient de noter que le processus de recrutement du bureau d'études a connu une certaine lenteur dans son ensemble. Cela s'explique d'une part, par les long délais d'obtention des avis de non-objection de la BAD et d'autre part, par la non-disponibilité de l'expert en passation de marchés du Projet. En effet, ce dernier cumule les activités du Projet avec d'autres tâches de la SONABEL et cela impacte négativement les délais d'examen des offres. Il sera nécessaire que le processus de recrutement du consultant soit finalisé au cours du premier trimestre de l'année 2019 pour permettre le démarrage rapide des études.

Composante C : Renforcement de capacités

Cette composante vise le renforcement des capacités opérationnelles de la SONABEL à travers la formation du personnel d'exploitation des réseaux de distribution, la mise à jour du logiciel de calcul (PLS-CAD) et la formation des agents chargés des études et de la planification et, l'acquisition de matériels d'exploitation et de maintenance de réseaux électriques comprenant quatre (4) véhicules d'exploitation, cent (100) Dispositifs de détection de défaut aérien (DDA), cinquante (50) Dispositifs de détection de défaut souterrain (DDS), un véhicule équipé d'appareils de recherche de défauts souterrains et de deux (2) bancs d'étalonnage. A l'évaluation du projet, deux centres ont été identifiés pour réaliser le programme spécifique de formation et la mise à jour du logiciel. Il s'agit du centre de formation de « Electricité de Strasbourg » et du centre de formation de « Electricité de France ».

Pour le volet formation du personnel, les termes de référence relatifs à la formation du personnel d'exploitation et des agents en charge des études et de la planification de la SONABEL ont été élaborés en 2017. Une offre du Centre de formation ES a été reçue en 2017, mais le montant dépassait le budget disponible.

Les TDRs ont été revus en 2018 et une offre y relative a été reçue le 11/10/2018. Cette formation concerne 10 personnes et porte uniquement sur l'exploitation de réseaux électriques, le volet planification n'est pas pris en compte. Une requête a été introduite le 12/10/2018 à la DGCMEF pour solliciter son accord en vue de conclure le marché y relative par entente directe par le centre de formation ES, ce conformément aux dispositions du protocole d'accord de Don. Par correspondance référencée n°2018-28631/MINEFID/SG/DG-CMEF/DCMP datée du 06 novembre 2018, la DGCMEF a répondu qu'au regard des dispositions de l'accord de financement et de celles de l'article 5 de la loi n°039-2016/AN portant réglementation générale de la commande publique selon lesquelles la réglementation nationale ne s'applique pas lorsqu'elle est contraire aux accords de financement, elle prend acte des dispositions convenues avec le bailleur de fonds.

Il convient de rappeler qu'à l'issue de la mission de supervision de la BAD effectuée du 15 au 19 octobre 2018, il a été recommandé de soumettre à la Banque pour validation le plan de formation, les TDR de chaque module ainsi que le budget prévisionnel, en dépit du fait que l'acquisition se fait suivant le système national de

passation des marchés, avant toute conclusion d'un contrat sur la formation. Lesdits TDR's ont été transmis le 07 décembre 2018 à la BAD pour validation.

Pour la fourniture d'une partie du matériel d'exploitation composée des véhicules d'exploitation au profit de la SONABEL, un appel d'offres a été lancé le 12 mai 2017. Les résultats de l'évaluation des offres ont été publiés dans le Quotidien N°2113 du mardi 08 août 2017 de la Revue des marchés publics du Burkina.

Suite à cette publication, des recours contre ces résultats ont été introduits par les fournisseurs MEGA TECH SARL, DIACFA AUTOMOBILES et WATAM SA auprès de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) du Burkina Faso. Un traitement de ces griefs a été réalisé par l'ARCOP à l'issue duquel les Décisions N°2017-0424/ARCOP/ORD datée du 10 août 2017 et N°2017-0485/ARCOP/ORD datée du 29 août 2017 ont été rendues, déclarant ces plaintes non-fondées et confirmant les résultats.

Le contrat a été signé et approuvé le 13 octobre 2017 avec le fournisseur CFAO Motors Burkina pour la livraison de cinq (5) véhicules de type double cabine 4x4 (lot1) pour un montant de 91 850 000 FCFA HT-HD. Le délai de livraison est de trente (30) jours. Le marché a été enregistré le 15 novembre 2017 auprès des services des impôts du Burkina. L'ordre de service a été remis au Fournisseur pour compter du 29 novembre 2017.

Les cinq (5) véhicules d'exploitation ont été livrés le 1er mars 2018 et réceptionnés le 14 mars 2018. Lesdits véhicules d'exploitation ont été remis à la SONABEL par correspondance référencée N°18-133/ME/SG/PEPU du 03 avril 2018.

Il convient de noter que les ressources du FAD ont permis de payer quatre (4) véhicules. Concernant le cinquième, la mission de supervision de la BAD effectuée du 15 au 19 octobre 2018, a indiqué qu'il n'était prévu que quatre (4) véhicules à l'évaluation du Projet. Aussi, elle a indiqué que sa prise en charge ne serait envisageable que dans le cadre de l'utilisation d'un éventuel reliquat sur les ressources de la Banque destinées au financement du projet. La facture y afférente pour un montant de 18 370 000 FCFA a été envoyée le 23 novembre 2018 à la SONABEL pour prise en charge.

Le dossier d'appel d'offres (DAO) pour l'acquisition des divers autres matériels d'exploitation et de maintenance des réseaux électriques au profit de la SONABEL a été élaboré. Ces matériels comprennent un (1) laboratoire d'essais et de localisation de défauts sur les câbles souterrains d'énergie, deux (2) bancs d'étalonnage de compteur d'énergie électrique et les détecteurs de défauts aériens (DDA) et les détecteurs de défauts souterrains (DDS). Le DAO a été transmis le 29 août 2018 à la DGCMEF pour publication. En réponse, la DGCMEF a demandé de reprendre le DAO suivant le format du nouveau dossier type qui venait d'entrer en application. Le DAO a été repris selon le nouveau format type et transmis le 27 décembre 2018 à la DGCMEF pour publication.

Composante D : Administration et gestion du projet**- *Contrôle et surveillance des travaux***

La mission de contrôle et surveillance des travaux est assurée par le Groupement TRACTEBEL/AIEC/IRAF. Le contrat a été signé le 10 juillet 2017, la réunion de démarrage des activités de l'ingénieur-conseil a eu lieu le 15 décembre 2017. L'équipe permanente du groupement est sur les différents sites des travaux depuis le 15/01/18, et a réalisé les principales activités suivantes : approbation des fiches techniques des matériels et équipements électriques ; approbation des études d'exécution soumises par les entreprises ; participation aux réceptions en usines des matériels ; contrôle des travaux sur le terrain en collaboration avec la CEP-PEPU et l'exploitant SONABEL. Les rapports périodiques contractuels sont régulièrement présentés à la CEP-PEPU (9 rapports mensuels et 3 rapports trimestriels). Les exemplaires de ces rapports sont transmis à la BAD.

- *Audit externe des états financiers du projet*

Une liste restreinte de six (6) consultants a été constituée, suite à un avis à manifestation d'intérêt, et validée par la BAD le 29 août 2017. Le rapport d'évaluation des offres techniques des cabinets pré-qualifiés a reçu l'avis de non-objection de la BAD le 22 décembre 2017.

Les offres financières ont été ouvertes le 12 janvier 2018 et analysées. Le processus a abouti à la signature d'un contrat le 19 mars 2018 avec le groupement SEC DIARRA BF / SEC DIARRA MALI pour la réalisation de l'audit externe des états financiers des exercices 2017 ; 2018 et 2019 du Projet.

Le rapport d'audit de l'exercice 2017 du Projet a été déposé le 30 juillet 2018 par le cabinet. Les observations de la CE-PEPU sur le rapport ont été transmis au cabinet ; la version définitive du rapport d'audit a été déposée le 26 septembre 2018. Ce rapport d'audit a été envoyé le 27 septembre 2018 à la Direction de la Dette Publique pour transmission à la BAD.

Le rapport d'audit des états financiers de l'exercice 2017 du Projet ainsi que le rapport sur le contrôle interne ont été acceptés par la BAD par correspondance réf. : COBF/EXT/LRK/30-10-18/2624 du 02 novembre 2018.

Il convient de noter que la production du rapport d'audit de l'exercice 2017 du Projet a connu un retard. En effet, ce rapport devrait être soumis à la BAD le 30 juin 2018 au plus tard. Ce retard s'explique par le fait que le logiciel de gestion financière et comptable TOM²PRO, nouvellement acquis et installé par le Projet, avait été bloqué le 03 mai 2018 par le fournisseur TOMATE pour non-paiement ; cela a impacté la finalisation des états financiers à bonne date pour permettre à l'auditeur de démarrer ses prestations.

- *Audit externe des passations de marchés*

Il est prévu dans le cadre des acquisitions du projet, l'utilisation du système de passation de marchés en vigueur au Burkina Faso pour certaines acquisitions et de celui de la Banque africaine de développement pour les acquisitions de taille importante ou complexe. Aussi, les marchés qui seront passés suivant le système en

vigueur au Burkina devront faire l'objet d'une revue à posteriori par un cabinet externe qui devra être recruté à cet effet.

L'avis de non-objection de la BAD sur la liste restreinte et sur la demande de propositions a été émis le 28 juin 2018. Le dossier de Demande de Propositions a été transmis le 03 juillet 2018 aux six (06) cabinets retenus sur la Liste Restreinte. Les offres ont été reçues le 08 août 2018 et ouvertes le même jour. Les analyses sont faites et les résultats de l'évaluation ont été validés le 09 novembre 2018 par la CAM de la SONABEL. Les résultats de l'évaluation des offres techniques ont été envoyés le 28 novembre 2018 à la Direction de la Dette Publique pour transmission à la Banque pour avis.

- ***Elaboration du manuel de procédures du projet***

Le contrat pour la mise à jour du manuel des procédures du projet a été signé le 16 août 2017 avec le groupement FIDEXCA Sarl / CFEC Afrique Sarl. Les prestations du consultant ont consisté à adapter le manuel de procédure du PRIELER au profit du PEPU. Le nouveau manuel a été adopté par le Comité de Pilotage du PEPU le 31 janvier 2018, et a reçu l'avis de non objection de la Banque le 18 avril 2018.

Avec l'extension des compétences de la CE-PEPU aux activités d'appui institutionnel du Projet d'interconnexion électrique Nigéria – Niger – Bénin – Burkina Faso (Dorsale Nord), il sera nécessaire de réviser le manuel de procédures du PEPU pour prendre en compte les activités additionnelles.

- ***Acquisition de logiciel de gestion TOM²PRO (multi-projets)***

Le contrat pour la fourniture, l'installation et le paramétrage du logiciel TOM²PRO a été signé le 22 juin 2017 avec le fournisseur BUA HAMA. Le logiciel a été installé et paramétré en février 2018 suite à l'adoption du manuel de procédures administrative, financière et comptable ; une formation à son utilisation a été dispensée au profit du personnel en charge de la gestion financière du projet. Le contrat prévoit en outre une assistance à l'exploitation du logiciel pour une année. Il s'avère toutefois nécessaire de réaliser un paramétrage complémentaire en vue de prendre en charge les activités de la contrepartie nationale du Projet « Dorsale Nord ».

- ***Acquisition de deux (02) véhicules de supervision du projet***

Le marché pour la livraison des deux (2) véhicules de supervision du Projet a été signé le 13 octobre 2017 avec CFAO Motors Burkina pour un montant TTC de 53 900 000 FCFA et un délai de livraison de trente (30) jours. L'ordre de service de livrer les fournitures a été donné au fournisseur pour compter du 29 novembre 2017.

Les deux (2) véhicules comprenant un (1) véhicule de type Berline et un véhicule de type 4x4, ont été livrés le 1er mars 2018 et réceptionnés le 14 mars 2018.

- ***Niveau d'exécution physique global au 31 décembre du programme d'activités 2018***

Le taux global de réalisation du programme d'activités 2018 du projet est évalué à 91,46% au 31 décembre 2018. Ce taux est jugé satisfaisant.

Unité de Gestion du Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electriques (UG-PERREL)

L'Unité de Gestion du PERREL (UG-PERREL), créée pour gérer la mise en œuvre du projet d'extension et de renforcement de réseaux HT et MT/BT à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou (PERREL) a vu ses attributions s'étendre pour couvrir le projet d'interconnexion 132 kV Zano-Koupéla (PIZK) et le projet de renforcement de la centrale de Kossodo (PRCK).

Ces projets ont pour but l'accroissement du taux d'électrification national, l'amélioration de la qualité et la sécurisation de la desserte de l'énergie électrique au Burkina Faso.

La mise en œuvre de ces projets permettra d'atteindre les objectifs suivants:

- le renforcement de la capacité de desserte du Réseau National Interconnecté (RNI) par la construction de lignes interurbaines Haute Tension (132 kV Zano-Koupéla et 90 kV Kossodo-Ziniaré) ;
- l'amélioration de la couverture électrique dans les zones périurbaines de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou par la réalisation d'extensions et de renforcement des réseaux de distribution MT/BT ;
- l'accroissement de l'offre d'énergie électrique nationale par la construction d'une centrale thermique diesel de 50 MW à Kossodo.

Conformément aux dispositions des Accords de financement conclus entre les bailleurs de fonds (Banque Islamique de Développement (BID) et Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID)) et le Gouvernement du Burkina Faso, chaque Projet est exécuté par une Unité de Gestion créée au sein de la SONABEL ; mais pour une meilleure utilisation des ressources, il a été mis en place une seule Unité de Gestion pour les trois projets.

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées par l'UG-PERREL au cours de l'année 2018 et fait l'état de la mise en œuvre des projets au 31 décembre 2018.

✓ **Activités réalisées en 2018 et état de mise en œuvre**

Pour l'ensemble des trois projets, deux sont encore au stade de la passation des marchés pour les composantes travaux et supervision ; seul le PIZK a enregistré le démarrage des travaux.

La situation de mise en œuvre du Projet se présente donc comme suit par composante:

➤ **Projet d'extension et de renforcement des réseaux HT et MT/BT**

- Composante réseaux MT/BT

L'année 2018 a enregistré :

- Le lancement de l'appel d'offres le 21/03/2018 ;

- L'évaluation des offres et propositions d'attribution dont les rapports ont été soumis à la BID le 28/08/2018, qui a donné son avis de non objection le 22/10/2018 ;
- La notification d'attribution et la négociation des contrats dont les projets pour les lots 1 à 4 ont été soumis à la BID le 29/11/2018 : l'avis de non objection reste en attente ;
- Pour ce qui est du lot 5, suite au désistement de l'attributaire provisoire, le Comité d'évaluation des offres a procédé à l'évaluation de la post qualification du soumissionnaire suivant ; le rapport d'évaluation et le procès-verbal de délibération de la CAM ont été transmis au bailleur le 24/12/2018, son avis de non objection reste en attente.

Les lots 1 à 4 sont attribués comme suit :

- **Lots 1 et 3 : Groupement ESB/SIMEEEL**, pour un montant HT/HD, HTVA de trois millions six cent soixante-seize mille deux cent quinze (**3 676 215**) Euros et un milliard sept cent quatre millions sept cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-six (**1 704 734 886**) FCFA soit l'équivalent de quatre milliards cent seize millions cent soixante-treize mille huit cent quarante-neuf (**4 116 173 849**) FCFA, et un délai d'exécution de quatorze (14) mois.
- **Lots 2 et 4 : PPI-BF SA** pour un montant HT/HD/HTVA de trois millions six cent trente-trois mille cinquante-sept virgule soixante-dix (**3 633 057,70**) Euros et deux milliards trois cent vingt-deux millions sept cent soixante-neuf mille cinq cent quatre-vingt (**2 322 769 580**) Francs CFA, soit l'équivalent de quatre milliards sept cent cinq millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dix (**4 705 899 210**) Francs CFA et un délai d'exécution de douze (12) mois.

- Composante réseaux HT

Suite aux commentaires reçus de la BID sur la version provisoire, une version révisée du DAO a été préparée. Cependant, sa finalisation reste tributaire de l'optimisation du tracé de la ligne Kossodo-Ziniaré en cours dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale.

- Supervision des travaux

L'année 2018 a enregistré :

- La finalisation de la Demande de Propositions avec l'avis de non objection de la BID reçu le 10/01/2018 ;
- La transmission des lettres d'invitation à soumissionner aux candidats retenus sur la liste restreinte le 15/01/2018 ;
- L'évaluation des offres techniques dont le rapport a été soumis à la BID le 22/05/2018, qui a donné son avis de non objection le 16/07/2018 ;
- L'évaluation combinée des offres et propositions d'attribution dont les rapports ont été soumis à la BID le 31/08/2018, qui a donné son avis de non objection le 08/10/2018 ;
- La notification d'attribution et la négociation du contrat dont le projet a été soumis à la BID le 16/11/2018 qui a donné son avis de non objection le 11/12/2018 ; le processus de signature et d'enregistrement du contrat est en cours.

Le contrat a été attribué au Groupement ICB sarl/CTEXCEI pour un montant de cinq cent cinquante-sept million neuf cent quatre-vingt mille sept cent cinquante (**557 980 750**) FCFA HTVA/HD.

- Composante acquisitions

Cette composante qui consiste en l'acquisition de matériel de branchement, d'exploitation et de maintenance n'a pas enregistré d'activités en 2018.

Ces acquisitions n'étant pas urgentes, l'accent a été plutôt mis sur la contractualisation pour les travaux et la supervision car ces réalisations sont nécessaires pour susciter un besoin desdits matériel et équipements.

➤ Renforcement de la centrale de Kossodo (50 MW)

- Travaux

L'année 2018 a enregistré :

- L'émission de l'avis d'appel d'offres le 17/01/2018 et sa publication dans JA du 08/02/2018 ;
- L'ouverture des offres le 04/04/2018, l'évaluation des offres et propositions d'attribution dont les rapports ont été soumis à la BID le 06/07/2018, qui a donné son avis de non objection le 26/09/2018 ;
- La notification d'attribution a eu lieu le 08/10/2018 mais des contestations et plaintes ont été reçues de deux soumissionnaires (Wärtsilä et WTC/TELLHOW), d'abord en recours préalable auprès de SONABEL puis en contentieux auprès de l'ARCOP qui a débouté les plaignants, respectivement le 29/10/2018 et le 02/11/2018.
- La négociation du contrat avec le Groupement TECMON/VPOWER GROUP dont le projet a été soumis à la BID le 08/11/2018 ; l'avis de non objection reste en attente.

Le montant du contrat HT/HD/HTVA est de Cinquante et un milliard huit cent quarante-neuf millions quatre cent vingt-trois mille quatre-vingt-deux (51 849 423 082) FCFA, se décomposant comme suit :

- Construction de la centrale : quarante-sept milliards sept cent vingt-neuf millions quatre cent vingt-trois mille quatre-vingt-deux (47 729 423 082) FCFA.
- Assistance à l'exploitation et la maintenance : quatre milliard cent vingt millions (4 120 000 000) FCFA.

- Supervision des travaux

L'année 2018 a enregistré :

- La finalisation de la liste restreinte avec l'avis de non objection de la BID reçu le 29/03/2018 ;
- La soumission de la Demande de Propositions le 28/05/2018 et sa validation par l'avis de non objection de la BID reçu le 07/06/2018 ;
- L'émission des lettres d'invitation et leur soumission aux candidats retenus sur la liste restreinte le 12/06/2018 ;
- L'ouverture des propositions le 20/07/2018, l'évaluation propositions techniques dont le rapport a été soumis à la BID le 14/09/2018, qui a donné son avis de non objection le 08/10/2018 ;
- L'évaluation combinée des offres et propositions d'attribution dont les rapports ont été soumis à la BID le 28/11/2018, qui a donné son avis de non objection le 13/12/2018 ;
- La notification d'attribution a été faite au consultant retenu (Groupement IRAF/TRACTEBEL) le 19/12/2018 mais l'invitation à la négociation du contrat

proposée pour le 27/12/2018 a fait l'objet d'une demande de report à une date ultérieure à partir du 09/01/2019 par le consultant pour raisons de vacances de fin d'année.

Le montant du contrat est de deux cent soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-trois (274 983) EURO et deux cent soixante-cinq millions cent quarante-sept mille six cents (265 147 600) FCFA soit un total équivalent de quatre cent quarante-cinq millions cinq cent vingt-quatre mille vingt-quatre (445 524 024) FCFA Hors Douanes et Hors Taxes

- Acquisitions pour l'UGP

Un certain nombre d'acquisitions a été prévu dans les accords de financement pour doter l'UG en moyens de travail.

Ainsi :

- Le matériel informatique a été livré et le paiement effectué (1^{er} décaissement) ;
- Pour le mobilier de bureau, les marchés ont été signés, la livraison effectuée et la demande de paiement en cours de finalisation ;
- Pour les véhicules, les marchés ont été signés, la livraison est en attente ;
- Pour le matériel divers, les achats ont été effectués sur le budget de la SONABEL suite aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure du bailleur ; il est envisagé de demander le remboursement après paiement.

➤ Interconnexion 132 kV Zano-Koupela

- Travaux

L'année 2018 a enregistré :

- L'évaluation des offres et propositions d'attribution dont les rapports ont été soumis à l'OFID le 05/05/2018, qui a donné son avis de non objection le 15/05/2018 ;
- La notification d'attribution a eu lieu le 11/06/2018 et la négociation des contrats dont les projets ont été soumis à l'OFID le 05/07/2018 qui a donné son avis de non objection le 10/07/2018.

Les lots ont été attribués comme suit :

- **Lot 1 (ligne 132 kV Zano-Koupéla) : INEO Energy & Systems**, pour un montant de un million trois cent soixante-sept mille (**1 367 000**) Euros plus un million six cent quinze mille (1 615 000) Dollar US plus cinq cent quatre-vingt millions huit cent mille (580 800 000) Francs CFA, soit un total équivalent en Francs CFA de Deux milliards trois cent soixante-treize millions quatre cent quatorze mille quatre cent soixante-neuf (**2 373 414 469**) HT/HD/HTVA, et un délai d'exécution de quatorze (14) mois ;
- **Lot 2 (poste 132/33 kV de Koupéla) : CEGELEC** pour un montant de trois millions sept cent soixante-treize mille cent quinze (**3 773 115**) Euros et neuf cent cinquante-six millions cent cinquante-deux mille deux cent trente (**956 152 230**) Francs CFA, soit un total équivalent en Francs CFA de trois milliards quatre cent vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-quinze mille cent cinq (3 429 795 105) HT/HD/HTVA, et un délai d'exécution de quatorze (14) mois.

Lesdits contrats ont été mis en vigueur le 04/09/2018 avec l'émission des ordres de service de commencer les prestations. Ainsi, la date contractuelle pour l'achèvement des travaux et la mise en service des ouvrages est le 03/11/2019.

Au 31 décembre 2018, le niveau d'exécution des travaux se présentait comme suit :

Entreprise / Objet du contrat	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
INEO / Construction ligne 132 kV Zano-Koupéla	30,40%	10%
CEGELEC / Construction poste 132/33 kV de Koupéla	6,53%	7,21%

- Supervision des travaux

L'année 2018 a enregistré :

- L'évaluation combinée des offres et propositions d'attribution dont les rapports ont été soumis à l'OFID le 05/01/2018, qui a donné son avis de non objection le 17/01/2018 ;
- La notification d'attribution et la négociation du contrat dont le projet a été soumis à l'OFID le 16/03/2018 qui a donné son avis de non objection le 26/03/2018 ;
- La signature et la mise en vigueur du contrat qui a eu lieu le 04/09/2019 soit le même jour que les entreprises de travaux.

Le contrat a été attribué au Groupement STEG IS / STUDI International pour un montant de Cinq cent trente-huit mille cinq cent soixante (538 560) Euros et quatre-vingt-treize millions trois cent soixante-neuf mille six cents (93 369 600) FCFA HTA, soit l'équivalent de Quatre cent quarante-six millions six cent quarante un mille huit cent deux (**446 641 802**) FCFA HTVA.

Au 31 décembre 2018, le niveau d'exécution des travaux se présentait comme suit :

Objet du contrat	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Supervision des travaux de l'interconnexion Zano-Koupéla	N/A	10%

L'année 2018 a enregistré une avancée significative dans la mise en œuvre des projets. En effet, la phase de contractualisation qui est la plus délicate est réalisée à plus de 90 % et les travaux ont démarré pour ce qui concerne le PIZK.

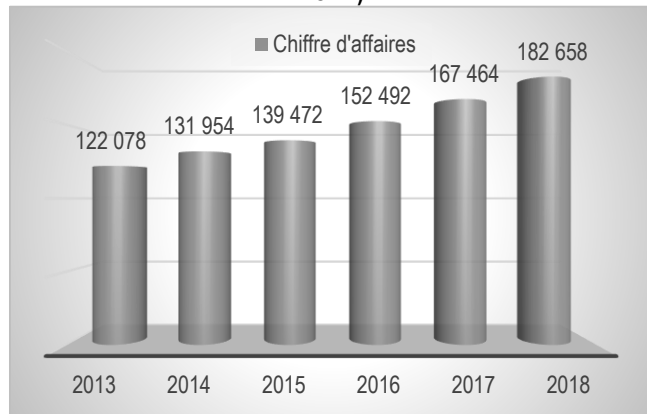
Les efforts se poursuivront en 2019 en vue d'atteindre les objectifs définis dans le PTBA dont celui majeur qui concerne la fin des travaux et la mise en service des ouvrages de l'interconnexion 132 kV Zano-Koupéla en décembre 2019.

Pour ce faire, il est nécessaire d'achever la mise en place administrative de l'UG et la doter en ressources humaines à même de faire face efficacement au challenge à relever.

Finances

Analyse des soldes significatifs de gestion

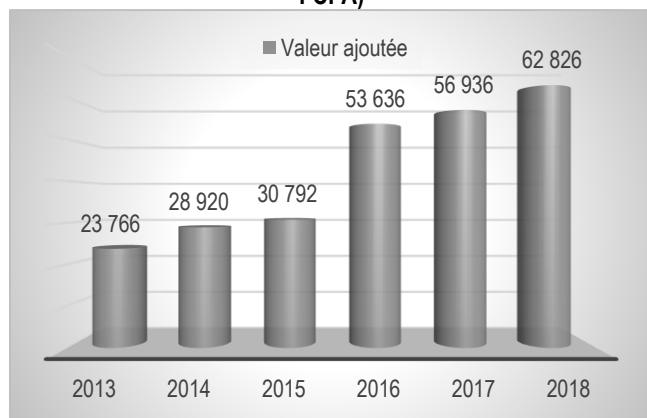
Graphique 20 : Evolution du chiffre d'affaires (millions de FCFA)



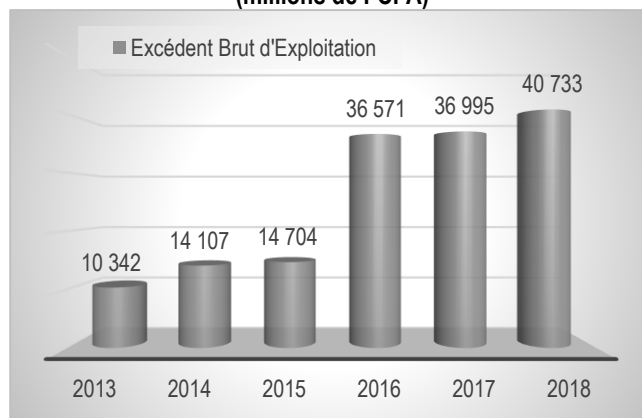
Le chiffre d'affaires est passé de 167,464 milliards en 2017 à 182,658 milliards F CFA en 2018 soit un accroissement de 9,07 %.

Le gain réalisé sur la consommation de combustibles a permis d'améliorer la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation qui ont connu des croissances respectives de 10,34% et 10,10% entre les exercices 2017 et 2018.

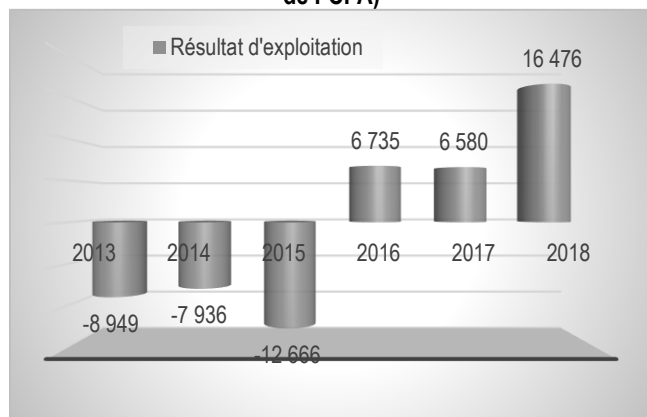
Graphique 21 : Evolution de la valeur ajoutée (millions de FCFA)



Graphique 22 : Evolution de l'Excédent brut d'exploitation (millions de FCFA)

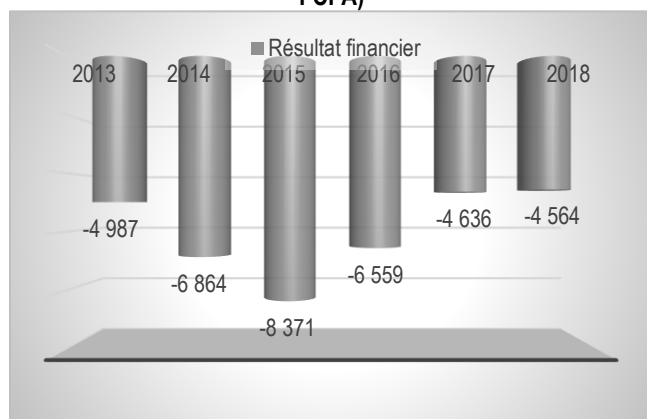
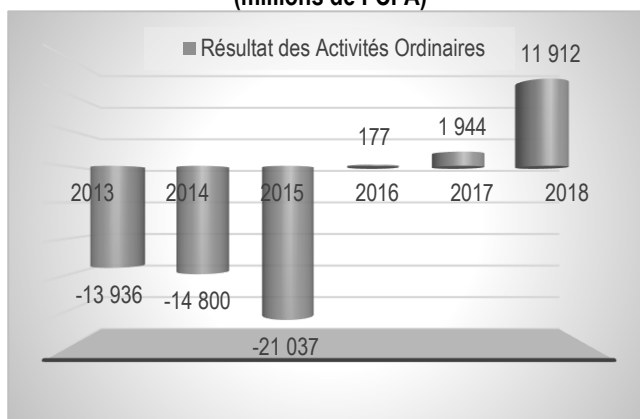


Graphique 23 : Evolution du résultat d'exploitation (millions de FCFA)



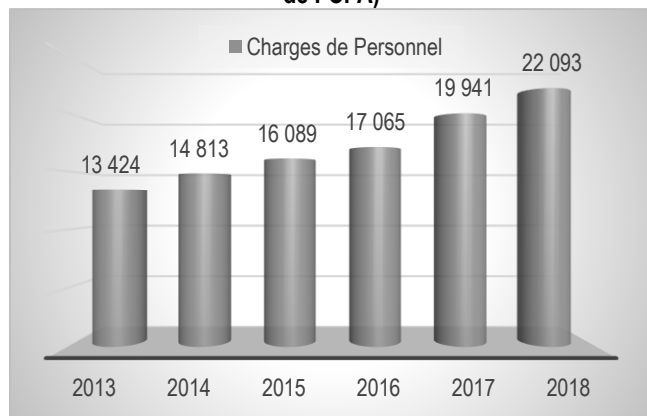
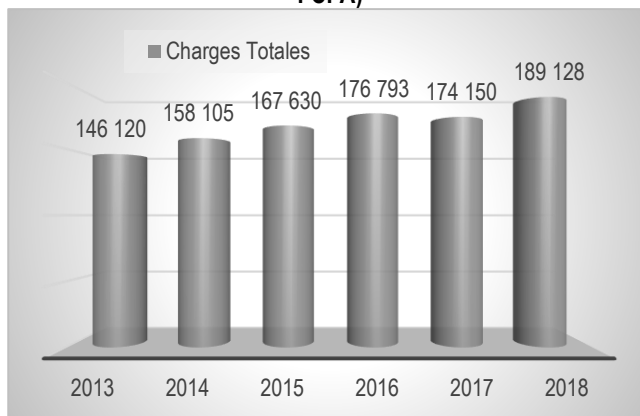
Le résultat d'exploitation est positif de 16,476 milliards F CFA en 2018 soit une croissance drastique de 150,34%.

Le résultat financier déficitaire est passé de 4,636 milliards F CFA 2017 à 4,564 milliards de FCFA en 2018.

Graphique 24 : Evolution du résultat financier (millions de FCFA)**Graphique 25 : Evolution du résultat des activités ordinaires (millions de FCFA)****Graphique 26 : Evolution du résultat hors activités ordinaires (millions de FCFA)**

Le résultat des Activités Ordinaires est passé de 1,944 milliard F CFA en 2017 à 11,912 milliards de FCFA en 2018, preuve que la situation financière est en nette amélioration.

Comme en 2017, le résultat hors activités ordinaires (RHAO) est nul en 2018.

Graphique 27 : Evolution des charges de Personnel (millions de FCFA)**Graphique 28 : Evolution des charges totales (millions de FCFA)**

Les charges de personnel ont augmenté de 10,79 % entre 2017 et 2018 soit une augmentation de 2,152 milliards F CFA et les charges dans leur ensemble ont augmenté de 7,51 % passant à 189,1 milliards de FCFA.

Les produits ont connu une augmentation plus importante de 9,48% s'établissant à 198,1 milliards de FCFA ; ce qui permet à la SONABEL de dégager un résultat net bénéficiaire 9,1 milliards de F CFA.

Analyse du Bilan

Entre 2017 et 2018, le total du bilan de la SONABEL est passé de 509,7 à 534,3 milliards de FCFA soit une hausse de 4,82 %.

Le détail des grandes masses du bilan est présenté dans le tableau suivant (chiffres en milliards de F CFA) :

RUBRIQUES	ANNEES		
	2018	2017	2016
Actif immobilisé	394 635 258 952	365 509 390 980	359 877 336 433
	7,97%	1,56%	5,11%
Actif circulant	99 589 929 896	92 533 223 464	104 031 101 408
	7,63%	-11,05%	10,97%
Trésorerie Actif	39 984 880 346	51 662 553 536	25 013 070 372
	-22,60%	106,54%	-35,98%
Ressources stables	450 562 735 251	436 293 763 666	400 497 202 515
	3,27%	8,43%	24,14%
Capitaux propres	251 514 347 425	237 561 577 703	175 136 401 398
	5,87%	35,64%	67,55%
Passif Circulant	83 702 336 609	73 411 404 314	88 424 305 698
	14,02%	-16,98%	-41,96%
Trésorerie Passif	0	0	0
			-100,00%
Total bilan	534 265 071 860	509 705 167 980	488 921 508 213
	4,82%	4,25%	2,89%
Fonds de roulement net global	55 927 476 299	70 784 372 686	40 619 866 082
	-20,99%	66,53%	-305,35%
Besoin en fonds de roulement	15 887 593 287	19 121 819 150	15 606 795 710
	-16,63%	22,52%	-126,64%
Trésorerie nette	39 984 880 346	51 662 553 536	25 013 070 372
	-22,60%	106,54%	-35,55%

Prix de revient (PR) et prix moyen de vente (PMV)

Le Prix de Revient (PR) du kWh en 2018 est de 118,8 FCFA. Il était de 119,4 FCFA en 2017 soit une baisse de 0,56 FCFA.

Quant au Prix Moyen de Vente (PMV), il est de 126,4 FCFA en 2018. Il a augmenté de 5,7 FCFA par rapport à 2017.

En comparant le Prix Moyen de Vente du kWh et le Prix Moyen de Revient en année 2018, on constate un gain de 7,60 F CFA par kWh vendu.

Graphique 29 : Evolution du prix de revient et du coût moyen de vente du kWh (en FCFA)

